

ÉCOLE EUROPEENNE DE KARLSRUHE

Maternelle, primaire et secondaire

Social Climate Policy

*version :
24 juin 2025*

Contenu

Introduction et objectifs de la Ligne directrice pour promouvoir un climat scolaire positif de l'EEK

1. Ligne directrice pour promouvoir un climat social positif dans les écoles maternelles et primaires

- 1.1 Introduction
- 1.2 Protection des enfants
- 1.3 Santé mentale / Care Team
- 1.4 Bon comportement
- 1.5 Lutte contre l'intimidation
- 1.6 Santé, sécurité et protection

2. Ligne directrice pour promouvoir un climat social positif dans le secondaire

- 2.1 Introduction
- 2.2 Protection des enfants
- 2.3 Santé mentale / Care Team
- 2.4 Bon comportement
- 2.5 Lutte contre l'intimidation
- 2.6 Lutte contre l'usage de drogues
- 2.7 Santé, sécurité et protection

Introduction et objectifs de la Ligne directrice pour promouvoir un climat scolaire positif de l'EEK

« Éduqués côte à côte, à l'abri des préjugés qui divisent, familiarisés avec tout ce qu'il y a de grand et de bon dans les différentes cultures, ils se rendront compte, à mesure qu'ils grandiront, qu'ils appartiennent à un même ensemble. Sans cesser de regarder leur propre pays avec amour et fierté, ils deviendront dans leur esprit des Européens, instruits et prêts à achever et à consolider l'œuvre de leurs pères avant eux, pour faire naître une Europe unie et prospère. »

Marcel Decombis

Ces mots expriment les objectifs essentiels de toutes les écoles européennes.

Cette politique a été mise à jour pour être alignée sur le document 2022-01-D-6-en-2 "Pupils' Well-Being Policy Framework of the European Schools", approuvé par le CS à Dubrovnik (avril 2022) et entré en vigueur le 01.09.2022.

Introduction

La Ligne directrice pour promouvoir un climat scolaire positif de l'EEK définit nos objectifs et fournit un ensemble complet de conseils pour tous les membres du personnel, les élèves et les parents, y compris les mesures mises en place pour promouvoir le climat social souhaité de notre école. Cette politique s'aligne sur les objectifs généraux des écoles européennes : favoriser la tolérance, la coopération, la communication et l'intérêt pour les autres au sein de la communauté scolaire et au-delà.

Objectifs

Notre objectif est de créer une culture de l'apprentissage, où les enfants sont enthousiastes, motivés et ambitieux.

Nous reconnaissons que le développement personnel des élèves, sur le plan moral, social et culturel, joue un rôle important dans la vie de l'école.

L'éducation est un facteur déterminant de leur capacité à apprendre et à réussir. Nous visons donc à fournir une éducation qui offre aux élèves des opportunités d'explorer et de se développer :

- leurs propres valeurs et croyances
- des normes de comportement élevées
- une attitude positive et bienveillante à l'égard des autres
- une compréhension de leurs traditions sociales et culturelles
- une appréciation de la diversité et de la richesse des cultures

Nous encourageons le respect mutuel, le soutien et la collaboration entre les adultes et les enfants, tant au sein de l'école que dans la communauté au sens large.

Nous pensons qu'il est important d'offrir un environnement sûr, bienveillant et stimulant à tous nos enfants, afin de promouvoir un sentiment de fierté à l'égard de notre école. Nous pensons que les élèves réussissent mieux lorsque les parents et l'école s'apprécient et se respectent mutuellement et travaillent ensemble pour atteindre les mêmes objectifs. En suivant cette politique, notre objectif est que toutes les personnes présentes à l'école :

- se sentir en sécurité
- peut travailler dans un environnement paisible et productif
- sont sûrs de recevoir le meilleur soutien possible

- respecter et traiter les autres de la même manière qu'ils veulent être traités
- identifier et confronter les comportements inappropriés ou menaçants, les abus et les intimidations
- ne pas rester à l'écart ou détourner le regard en cas de comportement inapproprié
- réagir aux situations de manière appropriée
- seront solidaires en tant que membres de la communauté
- agir en tant que membres responsables de la communauté scolaire
- servir d'exemple aux autres
- sont reconnus pour leur contribution positive à la communauté scolaire

Lignes directrices pour promouvoir un climat social positif dans les écoles maternelles et primaires

1.1 Introduction

La protection, la prise en charge et le bien-être des élèves au sein du système des écoles européennes sont au cœur des activités des écoles. À l'École européenne de Karlsruhe, toutes les personnes chargées de la gestion de l'école sont tenues de veiller à ce que la sécurité des élèves soit une priorité et soit maintenue. Dans la vie en général et à l'école, un certain nombre de situations affectent le bien-être des élèves. L'objectif de ce document, intitulé « Ligne directrice pour favoriser un climat scolaire positif », est de fournir des lignes directrices claires et de décrire les procédures dans les domaines suivants : protection de l'enfance, bien-être mental, comportement et questions liées à la santé, à la sécurité et à la sûreté. Cette politique se veut un document de travail et d'autres domaines pourront être ajoutés à l'avenir si le besoin s'en fait sentir.

1.2 Protection des enfants

Introduction

Il est extrêmement important de faire preuve de sensibilité et de compréhension dans le traitement des cas de protection de l'enfance. Tous les membres de la communauté doivent pouvoir exprimer leurs préoccupations et leurs inquiétudes sans crainte de représailles ou d'humiliation. Ils recevront une réponse sérieuse, sensible, respectueuse et professionnelle. La responsabilité statutaire de la protection de l'enfance en Allemagne relève de la loi allemande.

Confidentialité :

Lorsque les élèves partagent des informations personnelles avec un membre du personnel, si l'élève est mineur, ces informations resteront confidentielles, sauf dans les trois circonstances suivantes :

- (1) le préjudice à l'intégrité physique
- (2) le préjudice causé à autrui
- (3) le préjudice causé au membre du personnel

Protection des données :

Les données seront traitées et conservées conformément à la politique de confidentialité de l'école. La politique de confidentialité de l'École européenne de Karlsruhe (pour les parents et les élèves) peut être consultée à l'adresse suivante : <https://www.es-karlsruhe.eu/de/data-protection/>.

Si vous avez des questions concernant la protection des données, veuillez contacter notre responsable de la protection des données, Mme Verena Nikolaus : KAR-DPO-CORRESPONDENT@eursc.eu.

Prévention et promotion

Des opportunités sont créées en début d'année pour permettre aux élèves de comprendre ce qui constitue un comportement acceptable/inacceptable de leur part et de la part des autres, et de développer leur propre confiance en soi et leur conscience. Au début de chaque année scolaire, tous les enseignants sont tenus d'informer leurs élèves sur ces questions. Le professeur principal joue le rôle le plus important dans la création d'un environnement ouvert et sûr pour les enfants. Cependant, tous les enseignants ont le devoir de protéger les enfants.

Les élèves, le personnel et les parents sont informés des sources d'aide et de conseil, notamment les professeurs de classe, le directeur adjoint, la Care Team, l'infirmière et le psychologue de l'école. D'autres initiatives sont prises à l'école pour contribuer à l'éducation et donc à la protection des enfants, comme « la Tour des valeurs de l'ESK » (ESK-Tower of values) et « les Règles d'or » (Golden Rules). L'école encourage une communication ouverte et professionnelle avec les

parents car la sécurité et le bien-être de tous les élèves est une priorité évidente. Des projets sur l'éducation personnelle, sociale, à la citoyenneté et à la santé ont lieu chaque année dans les domaines suivants :

	Activité
Pépinière	Sensibilisation au danger des étrangers vs. Personnes qui nous aident ; promotion de la santé dentaire
P1	Natation; alimentation saine
P2	Natation
P3	Natation Cours de prévention de la violence
P4	Sécurité routière et formation au vélo ; alimentation saine,
P5	Les dangers de l'internet ; Les jeux en ligne, les médias sociaux, TEAMS, WhatsApp, les discussions sur la puberté,
Tous	Que faire si vous êtes victime de harcèlement, Biotop, les examens dentaires tournent entre les groupes d'âge
Personnel	Cours réguliers de premiers secours

Intervention

Tout enfant, parent ou membre du personnel qui s'inquiète de la protection des enfants doit contacter l'enseignant de la classe et/ou l'un des membres du personnel suivants.

Infirmière scolaire - joanne.molloy@eursc.eu

Coordinateur de soutien – kar-supcogs@partner.eursc.eu

Directeur adjoint - kar-assistant-deputy-director-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu

Directeur adjoint du primaire - kar-deputy-director-nursery-and-primary-cycle@eursc.eu

Psychologue scolaire - kar-beratung@partner.eursc.eu

La Care Team sera alors impliquée dans tous les cas ou préoccupations ne concernant pas le personnel. Il n'est pas nécessaire de prouver qu'il y a eu abus pour signaler un problème. Les informations seront discutées et le cas sera suivi, en coopération avec le directeur adjoint, l'infirmière scolaire, les services psychologiques et les autorités locales si nécessaire. Un rapport écrit sera rédigé et différents types de soutien professionnel seront recherchés si nécessaire. L'école conserve un registre des mesures prises et les faits sont traités de manière confidentielle. Certains membres du personnel sont informés des questions de protection de l'enfance sur une base confidentielle et selon le besoin d'en connaître.

Préoccupations concernant le personnel

En cas d'allégations concernant un membre du personnel, la personne à contacter est le directeur adjoint. Il/elle mènera l'enquête appropriée en étroite collaboration avec le directeur de l'école.

Formation

La formation des membres du personnel à la protection de l'enfance doit avoir lieu régulièrement afin de maintenir les procédures actives, de sensibiliser, d'informer et de mettre à jour les membres du personnel, qu'ils soient nouveaux ou anciens.

Pour de plus amples informations dans ce domaine, veuillez-vous référer au cadre politique pour le bien-être des élèves des écoles européennes.

<https://www.eursc.eu/BasicTexts/2022-01-D-6-en-2.pdf>

1.3 Santé mentale & Care Team

Introduction :

Il est extrêmement important que notre école puisse soutenir les élèves qui souffrent à des degrés divers de problèmes de santé mentale. La Care Team, anciennement connue sous le nom SEALs Team, soutient les enfants de la maternelle et de l'école primaire depuis plus de dix ans.

Prévention et intervention :

La création d'une équipe spécialisée, appelée "CARE TEAM", composée de personnes investies au sein du personnel et d'autres parties prenantes, présente l'avantage d'une approche "visible" et "organisée" pour faire face aux problèmes de santé mentale.

Rôle et objectif de l'équipe de soins

La Care Team fournit une structure visible et un point d'entrée pour tous les membres de la communauté scolaire afin de promouvoir les questions de bien-être et de soutenir les élèves vulnérables en cas de crise à court terme et de problèmes à long terme liés à la santé mentale. Il est du devoir de chaque enseignant de la communauté scolaire de s'occuper des élèves et de les soutenir. Avec la création de la CARE TEAM, nous adoptons une approche globale de l'école, ce qui signifie que les questions de soins et de soutien relèvent d'une responsabilité collective. Les enseignants doivent sentir qu'ils ne sont pas isolés et qu'ils peuvent bénéficier d'un certain soutien en cas de problèmes de santé mentale et de situations difficiles.

L'objectif de la Care Team est de placer l'élève au centre et de veiller à ce qu'il soit écouté, pas nécessairement pour résoudre ses problèmes, mais pour faire preuve de compassion et de compréhension. En période de crise, l'orientation vers la Care Team et les mesures prises doivent être rapides.

Tâches et responsabilités de la CARE TEAM

- Servir de référence aux autres membres de la communauté scolaire (professeurs de classe/parents) pour les questions liées à la santé mentale et au bien-être.
- Le de la Care Team évalue les besoins de la communauté scolaire en observant les enfants dans l'environnement scolaire : dans la cour, dans le bureau de l'infirmière, dans les conseils de classe et via la boîte postale blanche du bâtiment B. Les enfants qui ont des préoccupations peuvent écrire directement à l'équipe en utilisant la boîte postale. Les enfants et le personnel peuvent contacter directement n'importe quel membre de l'équipe et des posters du personnel sont affichés dans toute l'école.
- Ils se réunissent régulièrement pour discuter de manière confidentielle des problèmes et des mesures de suivi prises dans des cas individuels, ainsi que pour planifier les prochaines actions de l'équipe de soins.
- Travailler avec des enfants individuels ou des groupes/classes d'enfants avec leur professeur de classe pour aider à résoudre les difficultés liées à la santé mentale. Il peut s'agir de stratégies d'adaptation permettant aux enfants de faire face à des émotions accablantes, à une faible estime de soi, à des inquiétudes ou à des préoccupations concernant le travail scolaire, à des difficultés à se faire des amis et/ou à les garder, à des conflits permanents entre amis, au développement de la résolution des conflits et des compétences sociales, à des soupçons d'intimidation, à une faible estime de soi, à l'évitement de la communication, à la manifestation de signes de repli sur soi, à l'anxiété et à la dépression.
- Si nécessaire, fournir un soutien informel à certains étudiants et membres du personnel sous la forme d'un mentorat.
- Travailler en étroite collaboration avec le psychologue et l'infirmière de l'école sur les aspects de l'éducation et de l'offre en matière de santé mentale.

- Si nécessaire, orienter les élèves vers des professionnels de la santé externes et agir en tant que "membre clé du personnel" pour assurer la liaison avec les enseignants, les parents, les professionnels de la santé et d'autres membres de la communauté scolaire au sujet d'élèves spécifiques.
- Promouvoir et encourager la Tour des valeurs de l'ESK, ainsi que les événements relatifs à la santé et au bien-être dans les écoles maternelles et primaires.
- Créer des présentoirs et du matériel promotionnel dans les bâtiments scolaires pour la Care Team.
- Représenter la Care Team lors d'événements visant à informer la communauté sur le rôle de la Care Team. Par exemple, une salle d'information lors de la journée portes ouvertes et un stand lors du festival d'été de l'école.
- Élaborer et mettre à jour les documents de politique scolaire relatifs aux questions de santé mentale.

Membres de la Care Team :

- SENCO
- Enseignants de différentes langues et matières
- Infirmière scolaire
- Psychologue scolaire

Priorités de la Care Team :

- Les membres de la Care Team se présentent aux élèves et sont visibles dès le premier jour d'école. Ils indiquent aux élèves où se trouve la boîte de l'équipe de soins.
- Fournir un espace neutre et sûr aux élèves pour qu'ils puissent discuter de tout ce dont ils ont besoin.
- Les membres de la Care Team informent le personnel du rôle et des actions de la Care Team. Ils indiquent également au personnel comment contacter l'équipe.
- Sur la base des recommandations, la Care Team observe les enfants pendant les périodes de jeu libre, Biotop et les leçons de sport afin d'aider les enfants à développer leurs aptitudes au jeu, à la vie sociale et à la résolution des conflits.

Annexe A :
Affiche de la Care Team

CONCERNS?



All teachers are there for you!

Or contact the
CARE TEAM

Primary school
2024/25

	Ms Bayless		Ms Molloy
	Mailis Klemola		Ms Raubach
	Ms Stavrou		Ms Weißbecher

1.4 Bonne conduite

Introduction :

Un climat scolaire positif aide les élèves à se sentir socialement, émotionnellement et physiquement en sécurité dans leur école et favorise leur développement scolaire et social. L'engagement de tous les membres de la communauté scolaire, bien que les différents groupes aient des rôles et des perspectives différents, est crucial pour une amélioration réussie de l'école. En général, nous encourageons un climat social positif en promouvant le respect mutuel entre tous les membres de la communauté scolaire, en louant les bons comportements et en aidant les élèves à trouver d'autres moyens de s'exprimer que d'adopter des comportements inciviques.

Promotion :

L'école

L'école met en place différents projets et programmes éducatifs visant à promouvoir un climat scolaire positif d'ouverture, de tolérance et d'acceptation :

- La "Tour des valeurs de l'EEK". Il s'agit d'un cycle de deux ans au cours duquel 18 valeurs sont enseignées par le biais d'histoires, de chansons, de poèmes, de pièces de théâtre, d'arts, d'artisanat, de musique et d'assemblées.
- Les "classes de copains" (Buddy classes) : les enfants sont associés à un enfant plus âgé de l'école pour des activités sociales et d'apprentissage.
- Participation à la Waldklassenzimmer et aux leçons de Biotop qui encouragent les enfants à établir un lien avec l'environnement et à le respecter.
- Organisation d'une semaine de projet : activités en groupes mixtes sur un thème spécifique pendant une semaine
- Les enfants participent à une semaine verte (voyages résidentiels pour les enfants de la première à la quatrième année) et à une semaine blanche (voyage de ski pour les enfants de la cinquième année).
- Événements multiculturels : journée sportive, tournoi de basket-ball local, petits déjeuners européens, célébration de Diwali, St Martin, concerts de décembre, célébrations d'Halloween et de Fasching, célébrations des journées nationales de l'UE, journée portes ouvertes, festival d'été de l'école, cérémonie pour les nouveaux élèves de P1 chaque septembre à la fin de KG et cérémonies de P5, journée européenne des langues, journée de l'Europe.
- Impliquer les élèves dans les discussions concernant leur école en organisant des réunions régulières des conseils de classe et d'école, de la troisième à la cinquième classe.
- Activités de transition de la maternelle à la P1 et de la P5 à la S1
- Participation à des activités caritatives

Dans tous les aspects de la vie scolaire, l'accent sera toujours mis sur la célébration, l'éloge fréquent et le renforcement positif du bon comportement et du respect des règles d'or. Les enseignants et le personnel de soutien encouragent un comportement positif en étant de bons modèles.

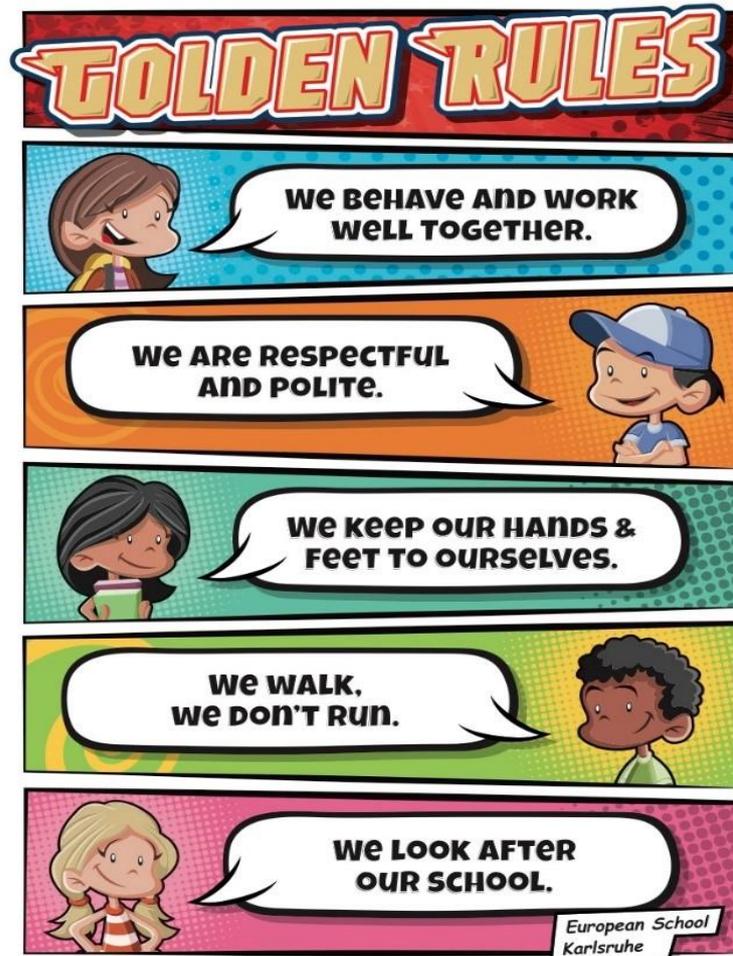
Accueil

Au début de l'année scolaire, les enfants et les parents sont informés des règles d'or de l'école et de l'accord domicile-école. (Annexe D) Au sein de la section maternelle, les parents sont invités à signer un document de classe dans lequel ils acceptent le contenu de l'accord domicile-école, à la fois pour eux-mêmes et au nom de leurs enfants. Cette signature a lieu au début de chaque année scolaire ou lorsque l'enfant rejoint la classe, si cela se produit plus tard dans l'année. Au moment de l'entrée à l'école primaire, tous les parents et les enfants sont invités à signer un exemplaire individuel de l'accord entre l'école et la famille, qui est publié chaque année dans le cahier de devoirs de l'enfant.

Si les parents ont des inquiétudes concernant leur enfant, ils doivent contacter l'enseignant de la classe. Celui-ci leur répondra en confirmant que l'école est au courant de leurs préoccupations. Une fois que l'école aura examiné la situation, les parents seront informés des mesures prises. Veuillez noter qu'aucun détail concernant des actions spécifiques, relatives à d'autres enfants, ne peut être ou ne sera donné.

Annexe B : Règles d'or

- **Nous nous comportons et travaillons bien ensemble**
Nous nous comportons de manière à permettre à chacun de travailler et de jouer en harmonie.
- **Nous sommes respectueux et polis**
Nous parlons et nous nous comportons de manière polie et respectueuse.
- **Nous gardons nos mains et nos pieds pour nous**
Nous résolvons les problèmes par la parole. Nous traitons les autres comme nous aimerions être traités.
- **Nous marchons, nous ne courons pas**
Nous nous déplaçons tranquillement et raisonnablement dans l'école.
- **Nous prenons soin de notre école**
Nous prenons soin de notre école, de nos biens personnels, de notre travail et de nos expositions.



Annexe C :

Accords sur l'enseignement à domicile



We wish to promote a culture of learning, where children are happy, enthusiastic, motivated and ambitious. We encourage mutual respect, support and collaboration between adults and children, both within the school and the wider community.

We believe that it is important to provide a safe, caring and stimulating environment for all our children, thereby promoting a sense of pride in our school. We believe that pupils achieve most when parents and school value and respect each other and work together towards the same goals.

The aim of our Home-School Agreement is to ensure that all parties involved understand and accept their roles and responsibilities.

As a school we will:

- Respect children as individuals – their rights, values and beliefs.
- Promote and have high expectations of behaviour and attitudes towards learning.
- Encourage good relationships and model high standards of respect and responsibility.
- Provide a happy, safe, and stimulating learning environment. Any form of anti-social behaviour or bullying will not be tolerated.
- Strive to promote each child's health, safety, happiness and feelings of confidence, self-worth and belonging.
- Provide a broad and balanced curriculum and endeavour to meet the needs of individual children and their learning styles.
- Encourage each child to do their best at all times and achieve their full potential.
- Encourage children to take care of their belongings and surroundings.
- Let parents know about any concerns or problems that affect their child's work, behaviour, attendance and punctuality.
- Arrange meetings with parents to discuss their child's progress when required.
- Keep parents informed about school matters and events.
- Always be willing to listen to the concerns of parents and endeavour to come to a solution.



Signed.....
Mr Holger Klose
Deputy Director Kindergarten & Primary

As a child I will:

- Follow our school's Golden Rules and my class rules.
- Respect the feelings of others.
- Treat others as I would like to be treated.
- Be polite, honest, helpful and considerate to others.
- Accept responsibility for the things I do.
- Do all my class work and homework as well as I can.
- Ask for help if I need it either in class or at breaktime.
- Listen carefully to everyone and carry out instructions with care.
- Be a good role model for other children.
- Remember to bring the things I need to school.
- Walk inside school buildings quietly and calmly.
- Keep the school free from litter and take care of school property.
- Do my best to keep myself and others safe both in school and on trips or visits.
- Remember that I represent my school when on school trips or visits.



Signed.....

As a parent/carer, I/we will:

- Help in fostering good behaviour and discipline, including the upholding of the school rules.
- Respect the school's policies and guidelines.
- Develop my/our child's understanding and ability to be responsible and self-disciplined, enabling him/her to become an effective member of our school community.
- Be respectful to other adults and children.
- Promote and have high expectations of behaviour and attitudes towards learning.
- Attend meetings to discuss my child's progress.
- Make the school aware of any concerns or problems that might affect my child's work or behaviour.
- Share any worries privately with the class teacher in the first instance.
- Support and encourage my child in homework and other opportunities for home learning.
- Inform the school of any medical needs my child may have.
- Ensure my child attends school regularly and arrives punctually.
- Provide an explanation if my child is absent.
- Make sure my child comes to school wearing weather appropriate clothing and that Sport kit is brought into school on the correct days.
- Ensure that my child comes to school ready to learn by being fit and well, having had enough sleep and having eaten breakfast.
- Keep the school informed of where to contact us in an emergency and provide up to date contact information.



Signed.....

Intervention :

Lorsque les enfants ne respectent pas les règles d'or, l'école s'efforce de prendre des mesures cohérentes et équitables dans toutes les sections linguistiques. Pour que des mesures appropriées soient prises, les incidents sont traités au cas par cas, conformément au cadre de l'école.

L'école prendra en considération le comportement antérieur d'un enfant avant de décider d'une conséquence pour son comportement inapproprié actuel. Les enseignants et la direction doivent faire preuve de discernement professionnel lorsqu'ils réagissent à un comportement inapproprié. Leur réaction doit être adaptée à l'âge et au stade de développement de l'élève et tenir compte de son milieu culturel. Les sanctions doivent tenir compte des circonstances particulières des individus ou des groupes d'élèves vulnérables (par exemple, un enfant ayant subi un traumatisme ou un enfant ayant des besoins éducatifs spéciaux).

Les enseignants de la classe et les enseignants de soutien doivent s'assurer que les règles sont communiquées de manière à ce que tous les enfants de la classe puissent les comprendre. Certains enfants auront besoin d'une aide supplémentaire pour comprendre les règles de l'école. Il peut s'agir d'un processus continu/plus long qui peut nécessiter un plan différencié pour certains enfants afin de les aider à apprendre à se comporter de manière appropriée. Il s'agit d'un plan de comportement différencié qui peut être élaboré par l'enseignant avec l'enfant et ses parents ou tuteurs.

Des exemples de comportements inappropriés et de réponses possibles sont énumérés dans le tableau ci-dessous. Il n'est pas possible d'être exhaustif. Le cadre de traitement des problèmes sera appliqué de manière cohérente à l'école maternelle et à l'école primaire. (p15)

Enregistrement des incidents

Dans tous les cas de comportement inapproprié grave, les incidents sont enregistrés sur le formulaire d'incident grave. Ce formulaire mentionne l'incident, l'heure, le lieu et les personnes impliquées. La personne qui est témoin de l'incident grave le consigne et en informe l'enseignant de la classe. Si nécessaire, l'équipe soignante et la direction de l'école peuvent soutenir cette procédure. Si nécessaire, des preuves écrites sont recueillies auprès des personnes impliquées ou des témoins.

Comportement	Conséquences/mesures possibles	Personne responsable de l'application des mesures
<p>Première étape Difficulté pour tous les élèves de la classe d'apprendre et pour l'enseignant d'enseigner Ne pas faire preuve de bonnes manières. Se comporter de manière potentiellement dangereuse. Manque de respect pour les autres</p>	<p>Un comportement inapproprié est identifié Rappeler à l'élève (ou aux élèves) concerné(s) les règles de bonne conduite. Communiquer clairement à l'élève la manière dont il doit s'améliorer. Si nécessaire, l'élève est invité à s'excuser et à s'engager à ne pas recommencer. Si nécessaire, cela peut se faire par écrit et la lettre peut être conservée dans le dossier de l'élève.</p> <p>Mesure (s) L'élève reçoit un avertissement verbal. L'élève peut être déplacé dans la classe afin qu'il effectue son travail écrit seul, sans être assis avec ses camarades. Les parents/tuteurs sont informés par écrit de l'incident ou des incidents.</p>	<p>Tout membre du corps enseignant et de l'équipe pédagogique et de gestion qui constate ce type de comportement.</p>
<p>Étape 2 Un élève a déjà reçu un avertissement de niveau 1 mais continue à avoir un comportement inacceptable et à ne pas respecter les règles de l'école.</p> <p>OU</p> <p>Un élève est délibérément et de manière répétée violent envers d'autres élèves ou les attaque verbalement (y compris en utilisant les médias sociaux).</p> <p>Un élève utilise un langage grossier ou des insultes devant ses camarades, les enseignants ou d'autres membres du personnel, ou manque de respect à l'égard de l'identité culturelle ou religieuse d'autrui.</p>	<p>Il peut être demandé à l'enfant de réaliser une activité qui profite à la communauté scolaire ou de faire un travail supplémentaire lié à l'incident (par exemple, remplir un formulaire de réflexion afin d'examiner son comportement de plus près).</p> <p>L'enfant peut être exclu de certaines activités scolaires.</p> <p>Une lettre d'avertissement est envoyée à la maison pour informer les parents du comportement et une copie est conservée dans le dossier de l'enfant pour référence.</p> <p>Les parents peuvent être invités à se rendre à l'école pour rencontrer l'enseignant ou la direction et l'enfant afin de discuter du comportement et de convenir d'objectifs d'amélioration.</p>	<p>Tout enseignant Care Team Directeur adjoint assistant Directeur adjoint</p>

<p>Étape 3 Un élève a reçu une lettre d'avertissement de niveau 2 mais continue à perturber de manière persistante la vie de l'école.</p> <p>OU</p> <p>L'élève est violent ou agit de manière dangereuse à l'égard d'autres élèves ou de membres du personnel.</p> <p>L'élève est violent ou menaçant L'élève fait une remarque raciste</p> <p>OU</p> <p>Tout autre incident pouvant être considéré comme nécessitant une action correspondant à ce stade, à la discrétion du directeur adjoint.</p>	<p>D'autres mesures disciplinaires sont proposées au directeur adjoint. Les mesures disciplinaires proposées sont discutées et une décision est prise.</p>	<p>La Care Team Le directeur adjoint</p>
---	---	---

Annexe D :
Formulaires de réflexion sur le comportement



Behaviour Reflection Sheet

Name:

Date:

This is what I did:

.....

.....

.....

.....

This is how I felt at the time:



sad



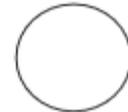
tired



angry



confused



.....

What I did was wrong because:

.....

.....

.....

Next time I will:

.....

.....

.....

I apologised for my actions: yes no

Form scribed by: Position: Signature:

Signature Parent/Guardian: Date:

Reflection form

Reflecting on my actions – P1 and P2

My name: _____

My class: _____

This can be used as a writing or speaking / drawing exercise (for the youngest children).

1. What I have done?	2. What happened?
3. How do I feel? sad embarrassed alone guilty do not care good angry	4. What will I do to change my attitude:

Date ___/___/_____

Parents' signature

Pupil's signature

This has been sent home with your child because of an incident that has happened in school. Please speak to your child about what has happened, help them to complete this form and return it to school tomorrow.



Reflecting on my actions - P3, P4 and P5

My name: _____ My class: _____

I didn't follow the Golden Rules. I am ready to think about what happened and how I could improve my behaviour.

1 - This is what happened, including my own actions.

e.g. I was involved in a fight. In the fight I hurt another child. I was angry.

2 - The impact of my behaviour (on others, on property or on myself).

e.g. I lost control of my feelings. I was physically hurt. The other person was physically hurt. The school had to spend a lot of time sorting things out. My parents were upset.

3 - What I must do to put things right.

e.g. I will draw a picture to say sorry, I will apologise orally, I will write a letter.

4 - What must I do to change my behaviour in the future?

e.g. I will take time to calm down. I will stop fighting with others. I will find peaceful solutions to problems with other children.

Date ___/___/_____

Parents' signature

Pupil's signature

Annexe E : Communication entre le domicile et l'école

Registre des incidents graves du personnel de l'école



Fiche d'incident

Ce formulaire doit être rempli par l'adulte qui a été témoin de l'incident (ou qui en a été informé pour la première fois) le jour même de l'incident, dès que possible.

Plus tout autre adulte impliqué dans le traitement de l'incident, par exemple l'infirmière ou l'assistant

Nom/s: _____ Date ___/___/_____

1. Avez-vous assisté à l'incident ? - Si ce n'est pas le cas, qui vous a informé de ce qui s'est passé ? (Demandez-leur d'écrire dans la section 3 ce qu'ils ont vu).
2. Noms des enfants concernés et classe :
3. Description de l'incident : Le temps : Localisation : Ce qui s'est passé :
4. Voici les mesures que j'ai prises pour rassembler toutes les informations relatives à l'incident, y compris les noms des personnes suivantes les enfants et le personnel avec lesquels je me suis entretenu et les informations qu'ils m'ont fournies.
5. Les parents ont-ils été informés par le biais du formulaire de réflexion sur le comportement ? Qui l'a fait ? Qui le vérifiera et le collectera et le transmettra à l'équipe soignante ?
Notes supplémentaires :

Tous les membres du personnel impliqués dans le traitement de l'incident doivent signer ce document.

Nom _____ Nom _____ Nom _____ Nom _____

Signature Signature Signature Signature

1.5 Lutte contre l'intimidation

Introduction :

Notre école s'engage à travailler avec le personnel, les élèves et les parents pour créer et maintenir une communauté scolaire où les brimades ne sont pas acceptées. Cette politique concerne toute forme de harcèlement entre élèves, à tout moment et en tout lieu de l'école. Elle concerne également les incidents survenant lors d'activités scolaires en dehors de l'école, telles que les sorties, les voyages, les excursions et les incidents survenant sur le trajet domicile-école et retour, ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux impliquant les élèves de notre communauté scolaire.

Définition :

Selon une définition couramment utilisée, les brimades consistent à causer intentionnellement et de manière répétée de la détresse ou du tort à la même personne. En outre, il est difficile pour les enfants victimes de brimades de se défendre. Il s'agit d'un déséquilibre de pouvoir entre les parties : l'enfant victime de brimades a généralement moins de pouvoir ou de force physique que l'auteur ou les auteurs des brimades.

Les brimades peuvent prendre de nombreuses formes différentes. Le plus souvent, il s'agit d'agressions verbales et de moqueries publiques à l'encontre de la cible, telles que

- appel nominatif
- insulte
- les commentaires négatifs (racistes, sexistes, etc.)
- taquinerie
- menaçant
- harcèlement
- indifférence, isolement du groupe
- émotionnel - etc.

Lorsqu'il s'agit de commentaires ou d'actions à caractère sexuel, on parle de harcèlement sexuel ou d'intimidation sexuelle, qui peuvent à nouveau prendre différentes formes (par exemple, blagues, commentaires ou rumeurs à caractère sexuel, publication de contenus ou de photos via les médias sociaux, demande ou offre de participation à toute forme d'action à caractère sexuel, etc. La forme la plus récente et la plus répandue est ce que l'on appelle la cyberintimidation (également appelée intimidation en ligne ou cyberharcèlement).

Selon la définition de l'UNICEF, la cyberintimidation est une forme d'intimidation utilisant les technologies numériques, qui peut avoir lieu sur les médias sociaux, les plates-formes de messagerie, les plates-formes de jeux et les téléphones portables (par exemple, le courrier électronique, les réseaux sociaux et la messagerie instantanée).

La "cyberintimidation", quatrième type d'intimidation, est utilisée pour décrire divers actes de harcèlement, de menaces et de comportements préjudiciables entre pairs par le biais des médias électroniques. Il peut s'agir de la diffusion de vidéos, de photographies et de messages par le biais des médias sociaux, du courrier électronique et des téléphones portables, dans le but de provoquer une humiliation.

Souvent, les cibles sont malmenées de plusieurs manières et les brimades ne se limitent pas à des attaques isolées. Il s'agit d'une relation plutôt stable entre l'auteur des brimades et l'enfant qui en est victime, et cette relation est encore plus ancrée dans le cadre plus large des pairs.

L'intimidation est une activité sociale dans laquelle plus de deux "protagonistes" sont impliqués. Il a été prouvé que ceux qui observent l'incident, les "spectateurs", peuvent jouer le rôle de renforceurs ou d'aides de l'intimidateur, de défenseurs de l'intimidé ou même de spectateurs de l'incident. Le rôle que jouent les pairs dans une situation d'intimidation est particulièrement important pour la perpétuation ou la minimisation du phénomène.

Les brimades peuvent également être décrites comme le comportement d'un individu ou d'un groupe, répété dans le temps, qui blesse intentionnellement un autre individu ou groupe, que ce soit physiquement ou émotionnellement. Elles

sont souvent motivées par des préjugés à l'encontre de groupes particuliers, par exemple pour des raisons de race, de religion, de sexe, d'orientation sexuelle, ou parce qu'un enfant est adopté ou qu'il a des responsabilités familiales. Il peut être motivé par des différences réelles (ou perçues comme telles) entre les enfants. Les brimades en face à face et les cyberbrimades peuvent souvent se produire en même temps. Mais la cyberintimidation laisse une empreinte numérique - un enregistrement qui peut s'avérer utile et fournir des preuves pour aider à mettre fin à l'abus.

Il est important de faire la différence entre les brimades et d'autres comportements, souvent similaires, mais fondamentalement différents, tels que les conflits relationnels. Les principales différences peuvent être résumées comme suit :

Conflit relationnel	Intimidation
Se produit occasionnellement	Comportement blessant répété
Accidentelle	Délibéré
L'égalité des pouvoirs	Déséquilibre des pouvoirs
Remords	Pas de remords
Effort pour résoudre le problème	Aucun effort pour résoudre le problème

Dans un contexte scolaire, il est encore plus important d'identifier ces deux approches différentes car elles nécessitent des réactions différentes de la part de la communauté scolaire, en premier lieu du personnel pédagogique, de la direction et, dans ce dernier cas, souvent aussi des psychologues scolaires. Mais ces approches doivent être traitées avec la même importance.

Certains enfants auront besoin d'une aide supplémentaire pour comprendre les conséquences sociales de leur propre comportement et de celui des autres. Il peut s'agir d'un processus continu/plus long.

Lignes directrices contre le harcèlement

L'équipe de direction et d'encadrement de l'école supervise la mise en œuvre des stratégies proactives (prévention) et réactives (intervention) de lutte contre les brimades en tenant compte du bien-être de tous les élèves. L'implication de tous les membres du personnel est cruciale. Tout cas suspect de harcèlement est pris au sérieux et sera examiné avec diligence et dans les plus brefs délais.

Stratégies proactives : (Prévention)

Au niveau de l'école

- Assurer une surveillance adéquate de la cour de récréation et veiller à ce que le personnel prenne les incidents au sérieux en notant, en signalant, en enquêtant et en traitant les incidents isolés de comportement inapproprié qui peuvent se transformer en brimades.
- Les zones nécessitant une attention particulière pendant la surveillance sont identifiées. Par exemple, les toilettes, secteurs des poubelles, les côtés de la cantine et d'autres endroits difficiles à voir dans chaque zone de jeu.
- Bonne communication, coopération et partage d'informations entre la direction de l'école, l'association des parents d'élèves et les autres organismes responsables des activités périscolaires, de l'accueil après l'école, de l'accueil pendant les vacances et du système de transport scolaire.

- Accorder une attention particulière au climat de l'école : enseigner les leçons de la Tour des valeurs de l'EEK afin que le climat social reflète le respect, la tolérance, la bienveillance, la confiance et le soutien. Tous les membres de la communauté scolaire doivent être attentifs à leurs interactions les uns avec les autres afin d'être des modèles positifs pour les enfants.
- Fournir une formation interne ou un soutien aux membres du personnel.
- Tous les membres de la communauté scolaire ont la responsabilité de ne pas ignorer les cas de comportement inapproprié ou d'intimidation et d'intervenir si nécessaire.

Au niveau de la classe

Chaque enseignant doit sensibiliser sa classe au problème du harcèlement scolaire de manière à ce que :

- Sensibiliser les enfants au harcèlement en leur apprenant ce qu'est exactement le harcèlement et comment y faire face grâce à des cours spécifiques de prévention du harcèlement organisés tout au long de l'année.
- Enseignez explicitement aux enfants qu'un comportement inapproprié répété à l'égard d'un enfant est une brimade et n'est pas toléré.
- Les victimes et les spectateurs comprennent qu'ils doivent signaler les incidents de harcèlement à leurs pairs, à leurs enseignants ou à leurs parents. Remarque : l'inquiétude souvent associée au terme "raconter" doit être prise en compte. Il convient de faire la distinction entre raconter des histoires pour attirer des ennuis à quelqu'un et chercher de l'aide pour mettre fin aux brimades.
- Les spectateurs comprennent qu'ils doivent, dans la mesure du possible, aider et protéger leurs camarades dont ils voient qu'ils sont victimes de brimades.
- Les enfants développent leurs compétences en matière d'affirmation de soi, de résolution des conflits et de médiation.

Les élèves doivent :

- N'oubliez pas que ce qu'un élève considère comme amusant peut être blessant pour un autre.
- Posez-vous la question : "Est-ce que j'aimerais être traité de cette façon ?"
- Ne pas rester les bras croisés lorsque des brimades sont commises.
- Parler au nom de la victime qui peut être trop effrayée pour s'exprimer efficacement et/ou signaler l'incident à un enseignant.
- Parlez à une personne de confiance, comme un parent, un frère ou une sœur plus âgé(e), un ami, un enseignant ou un autre membre du personnel.
- Si tu as l'impression d'être victime d'intimidation, ne t'enferme pas dans ta réserve.
- Encouragez et soutenez la victime à se défendre et à s'affirmer. Encouragez vos camarades de classe à faire de même.

Stratégies réactives : (Intervention)

Les parents doivent :

- Surveillez les signes de détresse de votre enfant, par exemple un comportement irrationnel et changeant, une réticence à aller à l'école, un changement d'appétit et/ou d'habitudes de sommeil, des malaises fréquents, des vêtements ou des affaires déchirés, abîmés ou manquants.

- Signalez à l'école tout changement de comportement chez d'autres enfants et/ou tout acte d'intimidation que vous remarquez.
- Écoutez les préoccupations de votre enfant.
- Discutez, dès que possible, des brimades présumées avec l'enseignant de la classe.
- N'essayez pas de résoudre le problème vous-même en parlant à l'enfant que vous pensez être, en vous comportant de manière inappropriée avec votre enfant ou en parlant à ses parents. Veuillez-vous adresser à l'enseignant de la classe de votre enfant.
- **N'encouragez pas** votre enfant à adopter à son tour un "comportement d'intimidation".
- N'oubliez pas que votre enfant peut avoir joué un rôle dans la situation qui s'est produite. Les enfants impliqués dans des situations émotionnelles ne se souviennent pas toujours clairement de ce qui s'est passé. Ils ressentent souvent fortement ce qui leur est arrivé, mais ne pensent pas toujours à ce qui est arrivé aux autres personnes impliquées dans le conflit.

Procédures de signalement et de réponse aux incidents de harcèlement moral

Toute divulgation sera traitée avec sérieux et discrétion. Elle fera l'objet d'une enquête minutieuse et sera enregistrée. Tout le monde peut signaler un incident de harcèlement à l'enseignant de la classe (l'élève lui-même, un parent, un tuteur, un ami ou toute personne ayant connaissance du problème). (l'élève lui-même, un parent, un tuteur, un ami ou toute personne ayant connaissance du problème).

- (a) L'école essaiera de découvrir ce qui s'est passé de la manière la plus complète possible. Elle consigne par écrit toutes les preuves fournies par toutes les parties concernées.
- (b) S'assurer dès le départ que la question est considérée comme prioritaire et prise au sérieux.
- (c) Écouter les deux parties séparément. Si cela s'avère approprié et nécessaire, réunissez les deux parties.
- (d) Informer les parents/responsables d'enfants dès que possible. Rencontrez-les en personne si possible et écoutez les deux versions de l'histoire.
- (e) Discuter du cas avec les membres du personnel concernés. Si nécessaire, il transmet le cas à la Care Team et remplit le formulaire de dépistage des brimades (annexe F). Le directeur adjoint est tenu informé.
- (f) La réconciliation et les mesures de réparation entre les élèves sont encouragées et soutenues par le professeur principal et l'équipe d'encadrement.
- (g) Après l'enquête et le traitement de l'incident, chaque cas fera l'objet d'un suivi afin de s'assurer que les brimades ne se répètent pas.
- (h) Si le professeur principal n'est pas en mesure de résoudre les incidents, le directeur adjoint convoquera une réunion entre toutes les parties pour résoudre le problème. Dans les cas graves, les parents seront contactés et invités à venir à l'école pour une réunion afin de discuter du problème. Si cela s'avère nécessaire et approprié, le psychologue de l'école sera invité. Une aide professionnelle et des conseils appropriés peuvent être demandés avec l'accord des parents. Si les brimades persistent, le conseil de discipline de l'école peut être impliqué.

Annexe F :

Formulaire de dépistage des brimades

À remplir par l'adulte qui est le premier à être informé d'un cas (présumé) de harcèlement.



Screening form for bullying

1. Date when suspected bullying was first reported: _____
2. Person who was contacted first: _____
3. The person who reported the suspected bullying
 - The victim
 - Peer of the victim, name
 - Victim's mum/dad, main carer name
 - Teacher, name
 - Someone else, name
4. Targeted pupil: _____ Class: _____
5. Concrete examples of what has happened:

6. How many times has the suspected bullying occurred? _____
7. When was the last time that it occurred? _____
8. How long has such treatment been going on? _____
9. Pupils who have actively taken part in suspected bullying?
Name: _____ Name: _____
Name: _____ Name: _____
Name: _____ Name: _____
10. On the basis of the information acquired this is:
 - A conflict or a fight between children
 - Hurt feelings due to misunderstandings
 - A single aggressive incident
 - Bullying
11. Decision regarding the case:
 - Class teacher discusses with the pupils who have taken part in the incident
 - Director discusses with the pupils who have taken part in the incident
 - Referral accepted by the team

1.6 Santé, sécurité et protection

Introduction

Les Écoles européennes s'engagent à offrir aux élèves un environnement d'apprentissage sain et sûr. En général, les questions liées à la santé, à la sécurité et à la sûreté sont régies par les politiques générales des Écoles européennes en matière de santé, de sécurité et de protection, ainsi que par la législation du pays d'accueil.

En ce qui concerne le bien-être des enfants, il existe des sujets spécifiques liés à la santé, à la sécurité et à la protection qui ne sont pas couverts par ces politiques générales. Ils sont traités dans ce chapitre.

Embauche de personnel

L'école demandera un extrait de casier judiciaire (ou un document équivalent du pays de résidence) pour tous les membres du personnel des écoles européennes.

Confort

Les salles de classe, les laboratoires, les gymnases et autres lieux similaires où les élèves se réunissent doivent être :

- bien éclairé ;
- chauffé de manière appropriée ;
- une ventilation appropriée ;
- d'une taille appropriée pour les classes qui les utilisent.

Mobilier

L'école fournira des chaises fixes et réglables, des tabourets et des tables respectant la norme EN 1729.

Matériel d'éducation physique

Le matériel d'éducation physique sera régulièrement inspecté par un prestataire de services compétent.

Équipement de terrain de jeux

L'école n'achètera et n'installera que des équipements de terrain de jeux respectant la norme EN 1176. L'entretien et les contrôles périodiques de ces équipements seront effectués selon les critères stipulés dans cette norme. Pour garantir la sécurité des élèves en cas d'impact, la surface de la cour de récréation sera déterminée et construite conformément à la norme EN 1177.

Informations médicales et allergies

Les parents fourniront à l'école les informations pertinentes concernant les conditions médicales spécifiques et les allergies de leur enfant sur la base du "besoin de savoir", en tenant compte de l'avis médical et des souhaits des parents. Toutes les informations médicales sont traitées de manière strictement confidentielle par le service médical de l'école.

Hygiène et propreté

L'école fournira un environnement propre aux élèves. Elle sensibilisera également les élèves et le personnel à la nécessité de maintenir les locaux propres et bien rangés.

Une bonne hygiène et une bonne propreté peuvent être obtenues, entre autres, par les moyens suivants :

- Nettoyage fréquent et approfondi du site de l'école et des salles de classe, avec une attention particulière pour les zones de préparation et de consommation des aliments, les toilettes et les douches.
- Mise à disposition d'eau, de savon et d'installations de séchage dans les toilettes. L'école peut décider de fournir gratuitement aux élèves un produit menstruel.
- Encourager les comportements hygiéniques chez les utilisateurs.

Alimentation saine

L'école promouvra et encouragera des habitudes alimentaires saines. Les élèves disposeront d'une pause au cours de la journée scolaire pour prendre leur déjeuner.

Risques liés à la circulation

L'école protégera les élèves des dangers de la circulation lorsqu'ils se trouvent sur la propriété de l'école ou sous sa responsabilité (par exemple, sorties, voyages d'études).

Sécurité incendie et amok

Afin d'assurer la sécurité des élèves en cas d'alarme incendie ou d'alarme amok, des informations sur les procédures à suivre ont été communiquées à l'ensemble du personnel. Deux exercices d'incendie sont organisés chaque année scolaire pour s'entraîner à évacuer le bâtiment en toute sécurité.

Excursions scolaires

Avant les sorties scolaires, l'école est tenue de procéder à une évaluation des risques. Les enseignants accompagnateurs doivent être pleinement impliqués dans cette évaluation. Les parents doivent être tenus pleinement informés de tous les aspects des expéditions scolaires auxquelles participent leurs enfants.

Lignes directrices pour promouvoir un climat social positif dans le secondaire

2.1 Introduction

Un climat scolaire positif aide les élèves à se sentir socialement, émotionnellement et physiquement en sécurité dans leur école et favorise leur développement scolaire et social. Par conséquent, la promotion d'un climat scolaire positif est une priorité pour l'école dans les domaines suivants :

- ✓ Protection des enfants
- ✓ Santé mentale
- ✓ Lutte contre l'intimidation
- ✓ Bon comportement
- ✓ Lutte contre l'usage de drogues
- ✓ Santé, sécurité et protection
- ✓

Pour chaque politique, nous nous conformerons à ce qui suit :

1. **Système de traitement des plaintes** : d'abord avec le coordinateur du cycle, puis avec le directeur adjoint assistant, ensuite avec le directeur adjoint et enfin avec le directeur.
 - Nous respectons la confidentialité, le cas échéant, tout en informant correctement la personne visée par la plainte.
 - Le secrétaire de l'école secondaire tient un registre des plaintes et des mesures prises.
 - Nous informons les autres membres de l'école qui ont besoin de savoir.
2. **Confidentialité** : Toutes les informations reçues restent confidentielles, sauf dans trois situations. Si un élève (n'ayant pas atteint l'âge légal en Allemagne) divulgue :
 - Atteinte à l'intégrité physique,
 - Le préjudice causé à autrui,
 - Le préjudice causé à l'élève.

Dans de telles situations, l'école secondaire gardera la confidentialité et ne prendra aucune mesure, mais interviendra de manière à protéger le mineur concerné. Les interventions peuvent consister à informer les parents ou les représentants légaux, et/ou à rechercher une aide professionnelle au sein et en dehors de l'école, comme les services médicaux ou les services sociaux.

3. **Protection des données** : En ce qui concerne la protection des données, en particulier le stockage, la conservation et la destruction des dossiers, ainsi que la question de l'accessibilité à ces dossiers, toutes ces données seront traitées conformément à la législation et à la réglementation allemandes.

L'engagement de tous les membres de la communauté scolaire, bien que les différents groupes aient des rôles et des perspectives différents, est crucial pour une amélioration réussie de l'école. En général, nous encourageons un climat social positif en promouvant le respect mutuel entre tous les membres de la communauté scolaire, en louant les bons comportements et en décourageant les comportements inciviques.

L'école offre un système d'orientation/mentorat aux étudiants par tous les membres du personnel, mais en particulier par :

- ✓ L'enseignant de la classe et
- ✓ Les conseillers pédagogiques
- ✓ Membres de la Care Team

L'école met également en place différentes actions, planifiées annuellement et régulièrement au cours de l'année, visant à promouvoir un climat scolaire positif :

- ✓ Activités de transition P5-S1
- ✓ Mise en œuvre du système de parrainage pour les nouveaux arrivants
- ✓ Programme d'éducation sexuelle (S3)
- ✓ Programme de prévention de la toxicomanie (S1-S3)
- ✓ Programme de prévention "Nouveaux médias" (S1-S4) (Police Baden Württemberg)
- ✓ Organisation d'activités de bienfaisance (course au Burundi)
- ✓ Organisation d'activités ou d'événements culturels divers réunissant les élèves : Projets européens (MEC, MUN, ESSS, fames, etc.)
- ✓ Organisation d'activités de renforcement de l'esprit d'équipe, y compris des voyages scolaires et des journées de projet

Afin de préciser ce que l'on attend des élèves et des membres du personnel, l'école dispose de règles et de lignes directrices communautaires, qui sont basées sur le respect mutuel et la nécessaire solidarité entre tous les membres de la communauté scolaire, et qui impliquent le respect des valeurs personnelles sans distinction de fonction, d'âge, de couleur, de croyance ou de nationalité.

Règlement de l'école et lignes directrices de la communauté

Afin de garantir un climat social positif, il est demandé aux parents et aux membres du personnel :

- soutenir pleinement les comportements positifs en les félicitant et en les encourageant
- informer immédiatement l'école de tout problème ou préoccupation susceptible d'affecter le comportement des élèves à l'école
- collaborer avec les responsables de l'école lorsque des problèmes de comportement sont identifiés.

L'école a déjà mis en place une procédure pour traiter les problèmes de discipline (Lignes directrices pour la gestion des classes).

Attentes de la communauté

- Nous nous comportons toujours avec respect et politesse envers TOUS les membres de notre communauté scolaire.
- Nous sommes chargés de créer une atmosphère propice à l'apprentissage dans les salles de classe et dans l'ensemble du bâtiment scolaire. Cela signifie : ne pas courir, ne pas crier, etc.
- Nous sommes à l'heure pour les cours.
- Nous veillons à ce que les couloirs et les escaliers soient exempts d'objets personnels (cartables, etc.). Ce sont des lieux de passage et des sorties de secours.
- Pendant les heures de cours libres, les élèves doivent rester calmement dans le foyer du rez-de-chaussée. Pendant les pauses de midi (périodes 5 et 6), les élèves doivent sortir, sauf en cas de mauvais temps. Ceux qui souhaitent **travailler** peuvent le faire tranquillement dans le Permanance, dans la bibliothèque ou, pour les S5-S6, dans la salle d'étude C005, et pour les S7 dans l'Abiraum. En raison de la capacité d'accueil limitée, si ces espaces sont complets, les élèves peuvent également **travailler tranquillement** dans le foyer.
- Nous prenons soin de nos effets personnels et respectons les biens d'autrui.
- Nous veillons à la propreté de l'école et déposons les déchets dans les poubelles prévues à cet effet.
- Les élèves du cycle 1 n'utilisent pas d'appareils électroniques, à l'exception des calculatrices, à l'intérieur du bâtiment scolaire et de la cour secondaire, à moins d'être supervisés par les enseignants de la matière. Les élèves des cycles 2 et 3 respectent la politique Bring Your Own Device (Apportez votre propre appareil) pour l'utilisation d'appareils électroniques dans l'école à des fins pédagogiques uniquement.
- L'école est une zone sans drogue et non-fumeur. TOLÉRANCE ZÉRO
- A la cantine, les élèves suivent toujours les instructions données par le personnel de surveillance. Après avoir mangé, ils laissent les tables, les chaises et le sol propres et remettent les plateaux dans le casier prévu à cet effet.
- Lorsque nous utilisons les transports scolaires ou les transports publics, nous respectons le conducteur et les autres passagers en réduisant le bruit au minimum. En entrant et en sortant du transport, nous nous comportons toujours de manière respectueuse envers les autres.

2.2 Protection des enfants

La protection, le soin et le bien-être des enfants/élèves au sein du système des Écoles européennes sont au cœur des activités des écoles. Dans le cadre de ce devoir de diligence à l'École européenne de Karlsruhe, il est essentiel que toutes les personnes chargées de superviser le système (ce qui inclut également les personnes impliquées dans la nomination du personnel et la gestion de l'école) soient tenues de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que toutes les personnes travaillant avec les élèves sont aptes à le faire et qu'un environnement éducatif aussi sûr et sécurisé que possible est mis en place.

Toute information suscitant des inquiétudes quant au bien-être et à la protection d'un élève est transmise à la direction de l'école.

En Allemagne, la protection de l'enfance relève de la législation nationale et locale.

La prévention :

Des opportunités sont créées en début d'année pour permettre aux élèves de comprendre ce qui constitue un comportement acceptable/inacceptable de la part des autres et de développer leur propre confiance en soi et leur conscience. Au début de chaque année scolaire, tous les enseignants sont tenus d'informer leurs élèves sur ces questions.

Les élèves sont informés des sources d'aide et de conseil, notamment la Care Team, l'infirmière scolaire et le psychologue scolaire. L'attention est également attirée sur d'autres initiatives prises à l'école tout au long de l'année scolaire pour contribuer à la protection des enfants.

L'école établit une communication ouverte et professionnelle avec les parents concernant la sécurité et le bien-être des élèves.

Intervention :

La direction de l'école doit toujours être informée lorsqu'une personne a des motifs raisonnables de craindre qu'un enfant ait été, soit ou risque d'être victime d'abus ou de négligence. Si les symptômes de maltraitance sont ignorés, l'enfant risque de subir des préjudices permanents. Il n'est pas nécessaire de prouver qu'il y a eu maltraitance pour signaler un problème. Il suffit que la personne ait des motifs raisonnables de s'inquiéter. Lorsqu'une inquiétude est signalée, les informations sont soigneusement examinées avec toutes les autres informations disponibles, et une évaluation est effectuée lorsqu'un risque suffisant est identifié.

Les membres du personnel sont informés des questions relatives à la protection des enfants sur la base du besoin de savoir. L'école s'efforce de trouver le meilleur équilibre entre le désir de confidentialité de l'enfant et la nécessité de donner aux membres du personnel suffisamment d'informations pour qu'ils puissent remplir leur rôle de manière responsable.

En cas d'allégation d'abus, la direction de l'école examinera le cas de la manière la plus appropriée en coopération avec les services médicaux et psychologiques de l'école et prendra les mesures nécessaires. Ces mesures peuvent inclure des contacts avec les autorités locales, telles que le Jugendamt. Un rapport écrit sera établi et le directeur de l'école décidera des mesures disciplinaires à prendre si le personnel de l'école est impliqué. Différents types d'aide professionnelle seront recherchés si nécessaire.

Toute révélation d'un enfant doit être prise au sérieux par tous les membres du personnel. La personne à contacter immédiatement est la direction de l'école, qui demandera une déclaration écrite comprenant des rapports précis sur les

dates et heures des observations faites. La direction de l'école contactera les partenaires appropriés pour obtenir leur coopération dans le cas d'espèce et procédera aux enquêtes nécessaires.

Chaque membre du personnel a l'obligation de transmettre par écrit à la direction de l'école toute information nécessaire concernant un éventuel abus. Une trace écrite des mesures prises est conservée par l'école. Les faits sont traités de manière confidentielle.

Formation :

La formation des membres du personnel à la protection de l'enfance doit avoir lieu régulièrement afin de maintenir les procédures actives, de sensibiliser, d'informer et de mettre à jour les membres du personnel, qu'ils soient nouveaux ou anciens. La ville de Karlsruhe propose également des formations dans ce domaine: <https://www.karlsruhe.de/bildung-soziales/schutz-praevention/praevention-in-schulen>

Un exemple de formation proposée au personnel et aux parents :

Dear Parents/Guardians,

The Care Team Action Branch have finalised and approved our "activities plan" for 2022-2023, with many interesting projects, namely the "Community Service Project" and 3 celebrations that will take place in the next months and will involve our whole school community.

World Kindness Day – 18. November

UN Day of Zero Discrimination- 1. March

United in Diversity – April/May

All S1 through S4 classes attended a **Medienprävention event** held by the police of Baden-Württemberg last week. **Anti-bullying workshops** will begin in the S1 classes starting this week and after the autumn break.

The city of Karlsruhe is also hosting **online events for parents**. If you are interested in attending, please follow the registration instructions in the links below.

Dienstag 25.10., 20 Uhr: **Jugendliche Sexualität und Social Media**

Kinderbüro on Air/online, Anmeldung: <https://next.edudip.com/de/webinar/jugendliche-sexualitaet-und-social-media/1831338>

Dienstag 22.11., 20 Uhr: **Mein Körper gehört mir! - Bausteine der Prävention**

Kinderbüro on Air/online, Anmeldung: <https://next.edudip.com/de/webinar/mein-koerper-gehört-mir-bausteine-der-praevention/1831344>

Have a wonderful week!

2.3 Santé mentale / équipe de soins

Il est extrêmement important que notre école puisse soutenir les élèves qui souffrent à des degrés divers de problèmes de santé mentale. C'est dans ce but que nous avons mis en place la Care Team.

Prévention et intervention :

La création d'une équipe spécialisée, appelée CARE TEAM, composée de personnes investies au sein du personnel et d'autres parties prenantes concernées, présente l'avantage d'une approche "visible" et "organisée" pour faire face aux défis de la santé mentale.

Rôle et objectif de la Care Team

La Care Team fournit une structure visible et un point d'entrée pour tous les membres de la communauté scolaire afin de promouvoir les questions de bien-être et de soutenir les élèves vulnérables en cas de crise à court terme et de problèmes à long terme liés à la santé mentale.

Il est du devoir de chaque enseignant de la communauté scolaire de s'occuper des élèves et de les soutenir. Avec la création de la Care Team, nous adoptons une approche globale de l'école, ce qui signifie que les questions de soins et de soutien relèvent d'une responsabilité collective.

Les enseignants ont besoin de sentir qu'ils ne sont pas isolés et seuls et ils ont besoin d'aide pour savoir comment aborder le travail avec les élèves.

L'objectif de l'équipe de soins est de placer l'élève au centre et de veiller à ce qu'il soit écouté, pas nécessairement pour résoudre ses problèmes, mais pour faire preuve de compassion et de compréhension.

En période de crise, l'orientation vers l'équipe de soins et les mesures prises doivent être rapides.

Tâches et responsabilités de la Care Team

- Servir de référence aux autres membres de la communauté scolaire (professeurs de classe/parents) pour les questions liées à la santé mentale et au bien-être.
- Se réunir régulièrement pour discuter de cas individuels de manière confidentielle et pour planifier d'autres activités du groupe.
- Si nécessaire, fournir un soutien informel à certains étudiants sous la forme d'un mentorat.
- Si nécessaire, agir en tant que "membre clé du personnel" pour assurer la liaison avec les parents, les professionnels de la santé et d'autres membres de la communauté scolaire au sujet de certains élèves.
- Promouvoir les questions de santé mentale au sein de la communauté scolaire. Il s'agirait notamment des brimades à l'encontre des LGBTQ, du suicide, de l'anxiété et de la dépression.
- Créer et promouvoir du matériel à afficher autour des bâtiments de l'école.
- Organiser et animer chaque année des ateliers pour les élèves et les enseignants. Des enquêtes régulières sont lancées pour recueillir et évaluer les besoins de la communauté scolaire.

Organisation du CARE TEAM

Le CARE TEAM est organisé en deux branches :

- a) Le CARE TEAM – ACTION BRANCH
- b) Le CARE TEAM - CONTACT BRANCH

L'ACTION BRANCH est une "unité de base" composée de membres clés du personnel chargés de se réunir régulièrement (au moins une fois par mois) pour suivre, examiner, orienter et convenir d'un soutien pour les élèves individuels.

Membres du CARE TEAM - ACTION BRANCH :

- Directeur adjoint OS
- Infirmière scolaire
- Psychologue scolaire
- 2 Conseillers pédagogiques/enseignants
- Coordinateur du soutien pédagogique

Les objectifs et les actions de cette branche sont les suivants :

- Examiner des cas individuels dans un environnement confidentiel.
- Discuter de la fourniture d'un soutien aux élèves signalés par les membres de la communauté scolaire comme étant "à risque" ou confrontés à un large éventail de problèmes de santé mentale.
- Élaborer des plans d'action pour l'avenir de chaque élève.
- Travailler en étroite collaboration avec le psychologue et l'infirmière de l'école sur les aspects de l'éducation et de l'offre en matière de santé mentale.
- Planifier, organiser et mettre en œuvre les activités de bien-être de l'EEK.
- Établir un calendrier des événements pour la communauté scolaire.
- L'orientation vers des professionnels de santé externes si nécessaire.

Le CONTACT BRANCH est constitué de deux enseignants représentant chaque section linguistique qui agissent comme des "antennes" en aidant à identifier et à orienter les étudiants individuels et qui peuvent également être impliqués dans un programme d'éducation au "bien-être" de l'EEK.

Les objectifs et les actions de cette branche sont les suivants :

- Contacter, écouter et aider les élèves "à risque" de la section.
- Communiquer avec les membres de la "ACTION BRANCH".
- Créer un flux d'informations au sein de la communauté scolaire.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme de bien-être de l'EEK comprenant des activités d'éducation, de sensibilisation et de prévention pour les élèves de chaque cycle.

Priorités de la CARE TEAM :

- Les membres de la Care Team se présentent aux élèves et sont visibles dès le premier jour d'école.
- La "branche contact" pour travailler sur un système d'orientation, de signalement et de suivi des élèves vulnérables.
- La "branche action" pour réaliser une première enquête auprès des élèves de l'école, en leur demandant quelles sont, selon eux, les tâches d'une Care Team et quels sont les besoins et les souhaits que la Care Team doit couvrir.
 - Recueillir des questions potentielles pour les étudiants
 - Travailler avec le coordinateur de l'apprentissage numérique pour produire une enquête en ligne.
 - Faciliter la distribution et le remplissage de l'enquête.
- Création de matériel promotionnel pour la Care Team
 - Créer des affiches et des présentoirs muraux pour rendre la Care Team visible dans l'ensemble du bâtiment scolaire.
 - Les affichages muraux peuvent également commencer à aborder les questions de bien-être par le biais de messages informatifs et positifs.
- Planifier, organiser et diriger une série d'ateliers de bien-être pour les étudiants.
 - Les ateliers du cycle 1 se concentreront sur la prévention des brimades et le climat social positif.

- Les ateliers des cycles 1 à 3 seront axés sur la sécurité sur Internet, le comportement approprié en ligne et la protection des données.

Visibilité de l'équipe de soins :

- Tableau d'affichage de l'équipe de soins dans le hall d'entrée, avec des informations utiles pour les élèves
- Brochures et dépliants des programmes locaux de soutien social et psychologique affichés dans le foyer, dans la salle d'étude, dans l'Abiraum et dans la salle du personnel.

Formation :

La formation du personnel et des parents sera déterminée chaque année scolaire à l'aide d'enquêtes. Le personnel et les parents seront régulièrement informés des formations locales et en ligne.

Annexe :

A. Affiche de l'équipe de soins :

CONCERNS?

All teachers are there for you!

Or contact the
CARE TEAM

 Ms Graner (C 214)	 Ms Molloy (Nurse)	
 Ms Thomson (C 219)	 Ms Oehm (C 212)	
 Ms Menu (C 104)	 Mr Muller (C 109)	 Ms Branco Alves (C 006)
 Ms Chabanis (C 114A)	 Ms Scott Stewart (C 114A)	 Dr Zambujo (C U08)

B. Formulaire d'orientation de la Care Team :

Formulaire d'orientation de la Care Team

Nom de l'étudiant :		Classe :	
Nom du membre du personnel référent :		Date :	
<p>1. Description de la situation Veuillez cocher toutes les cases ci-dessous que vous jugez pertinentes et utiliser cet espace pour écrire vos commentaires.</p>			
Absences		Anxiété/stress	
En retard aux cours		Dépression	
Concentration dans les cours		Agression	
Problème de discipline dans les cours		Problèmes familiaux	
Questions de discipline en dehors des cours		Questions relatives à l'inclusion	
Victime de harcèlement moral		Autres questions	
Intimidation des autres élèves			
Questions d'hygiène			
Commentaires supplémentaires :			
<p>2. Mesures prises Avez-vous fait l'une des choses suivantes ?</p>			
S'adresser à l'enseignant de la classe de l'élève.		Parlez-en à un membre de l'équipe soignante.	
S'adresser au conseiller pédagogique de l'élève.		Contactez les parents de l'élève.	
<p>3. Équipe de soins Branche d'action Actions initialement recommandées avec désignation d'une personne responsable.</p>			
L'enseignant rencontre l'élève		Personne responsable	
Rencontre du conseiller pédagogique avec l'élève			
Lettre aux parents			
Réunion avec les parents			
Orientation vers un psychologue scolaire			
Renvoi à un service extérieure			
Notes :			

C. Document de suivi de la charge de travail de l'équipe de soins :

NAME	SURNAME	CLASS	CASE KEY WORDS	KEY TEACHER	PARENTAL CONTACT	TYPE OF SUPPORT				NOTES
						STUDENT MENTOR	TEACHER MENTOR	SCHOOL PSYCHOLOGIST	OUTSIDE AGENCY	

D. Plan d'action de la Care Team :

Une feuille de route pour une approche globale des activités de la Care Team à l'échelle de l'école

Membres de la Action Branche	Contacter les membres de la branche
Responsabilités : <ul style="list-style-type: none"> • Discuter de la mise en place d'un soutien pour les élèves signalés par les membres de la communauté scolaire comme étant "à risque" ou confrontés à un large éventail de problèmes de santé mentale. • Élaborer des plans d'action pour l'avenir de chaque élève. • Travailler en étroite collaboration avec le psychologue et l'infirmière de l'école sur les aspects de l'éducation et de l'offre en matière de santé mentale. • Planifier, organiser et mettre en œuvre les activités de bien-être de l'EEK. 	Principales responsabilités : <ul style="list-style-type: none"> • Contacter, écouter et aider les élèves à risque • Communiquer avec les membres de la "Branche d'action". Responsabilités optionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Planifier et mettre en œuvre les activités de bien-être de l'EEK

CYCLE UN S1-S2-S3	DEUXIÈME CYCLE S4-S5	CYCLE TROIS S6-S7
1. Lutte contre l'intimidation 2. Anti-tabac 3. Concentration 4. La nutrition 5. Les copains 6. Prévention - Médias	1. Addiction (effets et prévention des drogues et de l'alcool) 2. Prévention - Médias 3. Gérer le stress lié aux études 4. Lutte contre l'intimidation	1. Gérer le stress lié aux études 2. Inclusion 3. Addiction (effets et prévention des drogues et de l'alcool)
Service communautaire Personnel participant		

Service communautaire (en cours)
1. Jardinage 2. Les copains 3. Tuteurs en physique 4. Journée mondiale de la gentillesse Plus des projets futurs proposés par les enseignants et les étudiants

DATE	GROUPE CIBLE	DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ	NOTES
	S1	Atelier sur la lutte contre le harcèlement scolaire, parties 1 et 2	
	S1 - S5	Prévention des médias - Police	
	Tous	Journée mondiale de la gentillesse : Toute la semaine : des citations sur la gentillesse tournent sur l'écran Les élèves réalisent des affiches pour la journée Table dans le foyer pendant la pause avec des cartes de gentillesse et des friandises, et de la musique.	
	S1-S7	Célébration de la journée de l'ONU "Zéro DISCRIMINATION" Organisé par Inclusivity Club	
		Unis dans la diversité Les élèves réaliseront des affiches dans le cadre du cours d'arts plastiques	
		Cérémonie de remise des prix du service communautaire	

E. Exemple d'annonce aux parents :



Dear Parents/Guardians,

The Care Team Action Branch have finalised and approved our “activities plan” for 2022-2023, with many interesting projects, namely the “Community Service Project” and 3 celebrations that will take place in the next months and will involve our whole school community.

World Kindness Day – 18. November

UN Day of Zero Discrimination- 1. March

United in Diversity – April/May

All S1 through S4 classes attended a **Medienprävention event** held by the police of Baden-Württemberg last week. **Anti-bullying workshops** will begin in the S1 classes starting this week and after the autumn break.

The city of Karlsruhe is also hosting **online events for parents**. If you are interested in attending, please follow the registration instructions in the links below.

Dienstag 25.10., 20 Uhr: **Jugendliche Sexualität und Social Media**

Kinderbüro on Air/online, Anmeldung: <https://next.edudip.com/de/webinar/jugendliche-sexualitaet-und-social-media/1831338>

Dienstag 22.11., 20 Uhr: **Mein Körper gehört mir! - Bausteine der Prävention**

Kinderbüro on Air/online, Anmeldung: <https://next.edudip.com/de/webinar/mein-koerper-gehört-mir-bausteine-der-praevention/1831344>

Have a wonderful week!

F. Modèle utilisé dans le projet "P5 to S1 Transition Buddies" :

Name:	S1 Buddy's Name:
Class:	Class:

Congratulations! You have been selected to be a buddy to an incoming S1 pupil.

Your goal as a buddy is to help the S1 pupils make a seamless transition to the Oberschule, because you have the experience and maturity to be a support and a positive role model.

Rules and Reminders:

1. Show respect! Do not make fun of the person you are helping, on the contrary encourage him / her!
2. The buddy does not replace the teacher. You are there to assist the S1 pupil, not to do their work for them.
3. Check in with your buddy when you see him/her around the school. This does not have to be lengthy, just a quick hi, and ask how they are doing.
4. When you do have more free time, and you see your buddy at school, try to do a lengthier check-in. You will receive a list of possible conversation topics in September.

Thank you in advance for your help!

1. Introduce yourself.
2. Ask your buddy any of the following questions, in any order, and once he/she has answered a question, you can **ask follow-up questions and share about yourself**. You do not need to get through all questions. The goal is to **get a conversation started** and to help your buddy feel comfortable talking with you. **Smiling and laughing** together are positive signs! 😊
 - a. How long have you been at ESK?
 - b. What are you most excited about in S1?
 - c. What are you worried about in S1?
 - d. What are your plans for the summer holiday?
 - e. What's your favorite subject in school?
 - f. Do you play sports? An instrument? Video games?



G. Exemple d'enquête lancée auprès des élèves par la Care Team :

Liebe Schülerinnen und Schüler,

bitte nehmen Sie sich ein paar Minuten Zeit, um diese kurzen Fragen zum Wohlbefinden der Schüler und Schülerinnen an der Europäischen Schule Karlsruhe zu beantworten. Wir freuen uns über Eure Ehrlichkeit und Euer konstruktives Feedback.

Bitte bewertet, wie sehr ihr den folgenden Aussagen zustimmt oder nicht zustimmt.

BITTE BIS SPÄTESTENS MONTAG, DEN 19. DEZEMBER 2022 BEANTWORTEN.

Danke für Ihre Teilnahme.

1. I feel good in this school – I like the school. / Je me sens bien dans cette école - J'aime l'école. / Ich fühle mich in dieser Schule wohl - ich mag die Schule. *

- Strongly Agree / Tout à fait d'accord / Ich stimme stark zu
- Agree / D'accord / Ich stimme zu
- Disagree / Pas d'accord / Ich stimme nicht zu
- Strongly Disagree / Pas du tout d'accord / Ich stimme überhaupt nicht zu

2. I want to learn as much as I can at school. / Je veux apprendre tout ce que je peux à l'école. / Ich möchte in der Schule so viel wie möglich lernen. *

- Strongly Agree / Tout à fait d'accord / Ich stimme stark zu
- Agree / D'accord / Ich stimme zu
- Disagree / Pas d'accord / Ich stimme nicht zu
- Strongly Disagree / Pas du tout d'accord / Ich stimme überhaupt nicht zu

H. Exemple d'enquête lancée auprès des enseignants par la Care Team :

Liebe Lehrerinnen und Lehrer,

bitte nehmen Sie sich ein paar Minuten Zeit, um diese kurzen Fragen zum Wohlbefinden der Lehrer und Lehrerinnen an der Europäischen Schule Karlsruhe zu beantworten. Wir freuen uns über Ihre Ehrlichkeit und Ihr konstruktives Feedback. Bitte bewerten Sie, wie sehr Sie den folgenden Aussagen zustimmen oder nicht zustimmen.

Vielen Dank! Das Care Team der Oberschule

1. I feel good in this school – I like the school. / Je me sens bien dans cette école - J'aime l'école. / Ich fühle mich in dieser Schule wohl - ich mag die Schule. *

- Strongly Agree / Tout à fait d'accord / Ich stimme stark zu
- Agree / D'accord / Ich stimme zu
- Disagree / Pas d'accord / Ich stimme nicht zu
- Strongly Disagree / Pas du tout d'accord / Ich stimme überhaupt nicht zu

2. I am happy with my work environment. / Je suis satisfait de mon environnement de travail. / Ich bin mit meinem Arbeitsumfeld zufrieden. *

- Strongly Agree / Tout à fait d'accord / Ich stimme stark zu
- Agree / D'accord / Ich stimme zu
- Disagree / Pas d'accord / Ich stimme nicht zu
- Strongly Disagree / Pas du tout d'accord / Ich stimme überhaupt nicht zu

I. Annonce de séances d'information par la Care Team:

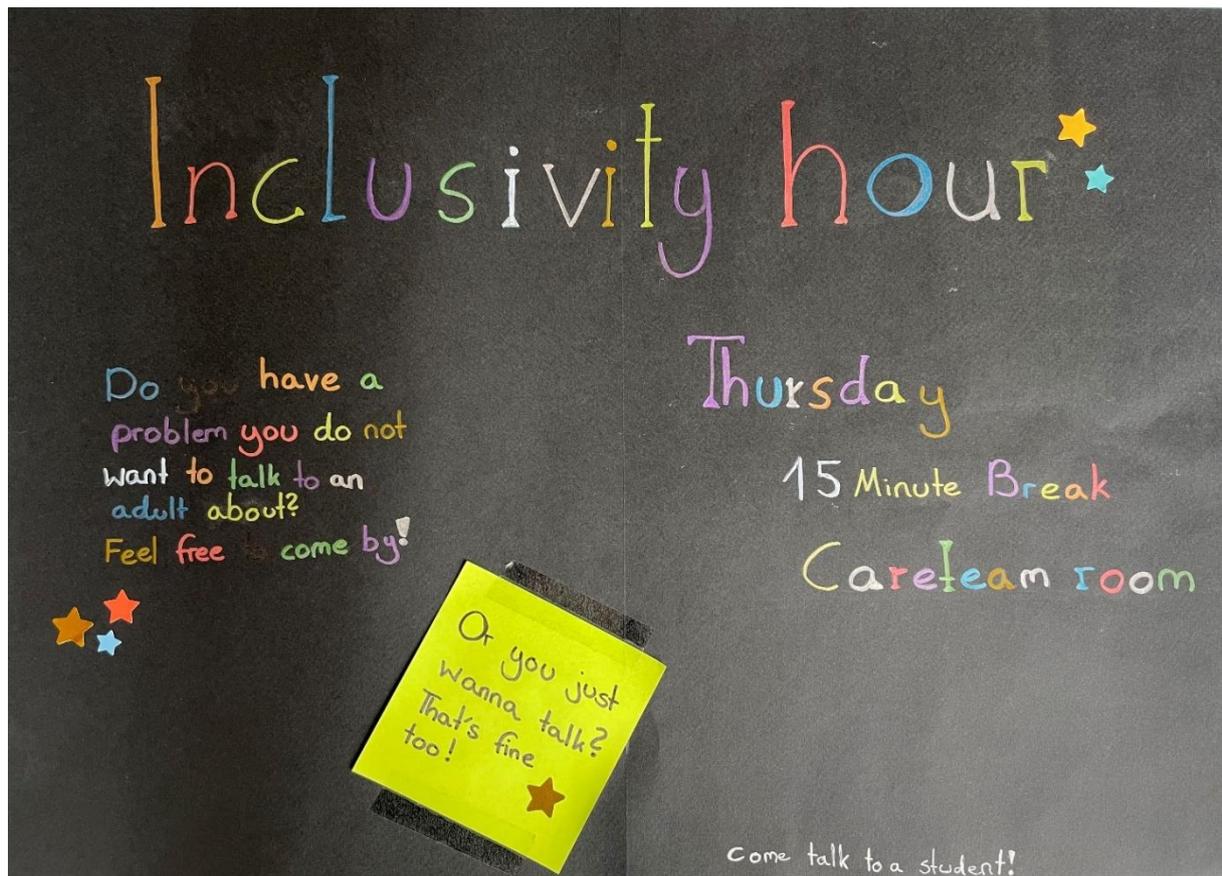
New: Care Team Drop-in Sessions!

Dear Pupils, the Care Team will be open for drop-in sessions (no appointment necessary) starting in March!

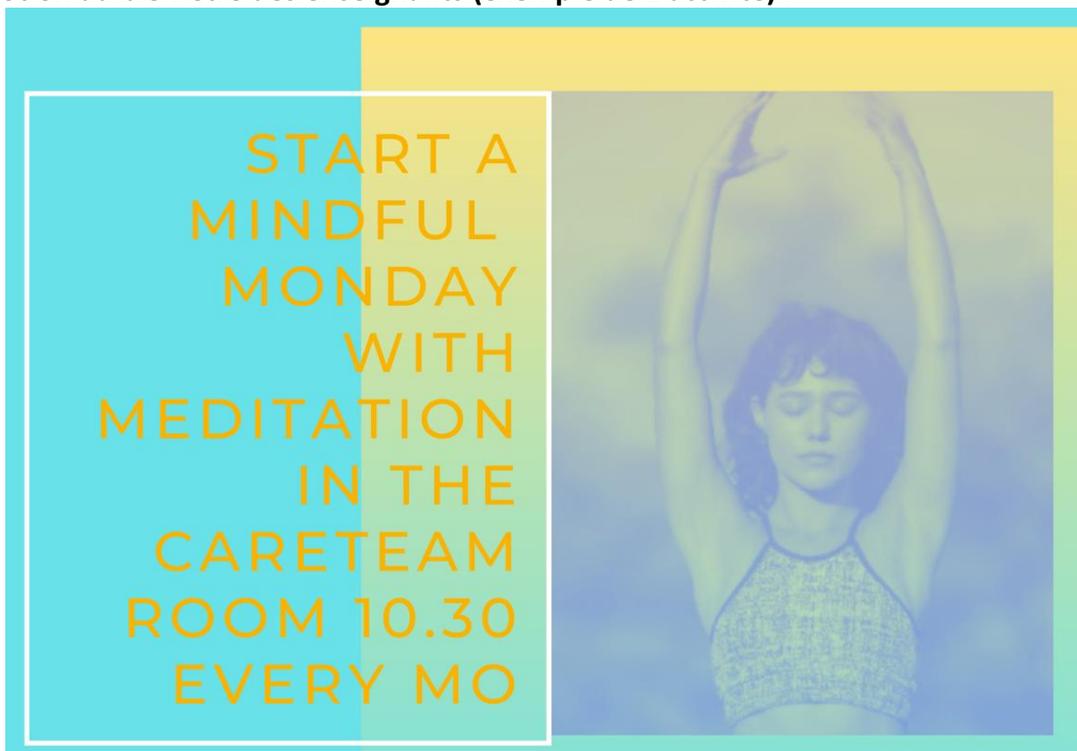
When: Tuesdays, Period 4 and Fridays, Period 2

Where: Well-Being Center (Room C113)

J. Annonce pour le "GROUPE INCLUSIVITE", géré par les élèves :



K. Promotion du bien-être des enseignants (exemple de 1 activité) :



2.4 Bonne conduite

Prévention des mauvais comportements :

Au début de l'année scolaire, les élèves et les parents sont informés des lignes directrices communautaires et du règlement de l'école. Ils sont également informés des conséquences possibles d'un comportement négatif.

En outre, nous mettons en œuvre le programme CAAP (Citizen Action for All Programme), qui encourage les étudiants à soutenir leur communauté locale par des actes de service et la participation à une série d'activités concrètes. Ils peuvent s'engager dans des activités telles que le bénévolat :

- Groupes communautaires locaux / Soutenir le travail d'organisations caritatives locales / S'engager dans des activités environnementales ou
- Participer à des groupes de soutien aux enfants et aux adultes ayant des besoins éducatifs particuliers et/ou des handicaps physiques.

Le programme CAAP est ouvert à tous les étudiants de S5 et S6. Le minimum requis pour une participation significative au programme CAAP est l'une des options suivantes :

- a. Une heure par semaine pendant 10 semaines (en continu) / Deux heures par semaine sur une période continue de cinq semaines
- b. Une semaine complète (5 jours à raison d'un minimum de 2 heures par jour), avec l'autorisation de l'école.
- c. Les participants seront supervisés par un coordinateur CAAP.

Les enseignants doivent toujours mettre en œuvre des stratégies visant à promouvoir un comportement positif. Les enseignants et le personnel de l'EEK reconnaissent les comportements positifs et les progrès réalisés après un comportement difficile. Néanmoins, lorsque les élèves ne sont pas en mesure de respecter les règles de l'école, l'école s'efforce de prendre des mesures cohérentes et équitables, dans toutes les sections linguistiques. Le cadre suivant, qui décrit la manière dont les problèmes sont traités, doit être appliqué de manière cohérente.

Intervention :

Les incidents sont divisés en trois niveaux. Ces niveaux sont définis dans les "Lignes directrices pour la gestion de la classe" à la page suivante.

Enregistrement des incidents

Dans tous les cas de comportement inapproprié, les incidents sont enregistrés par la personne responsable de la permanence (niveau 1), ou par le coordinateur du cycle (niveau 2) ou par la direction (niveau 3). L'incident est consigné, ainsi que l'heure, le lieu et les personnes impliquées. Si nécessaire, des preuves écrites sont recueillies auprès des personnes impliquées ou témoins de l'incident.

Mesures disciplinaires appliquées en cas de comportement inapproprié/de violation des règles de l'école :

- Réprimande verbale.
- Détention de 1, 2 ou 3 périodes dans le Permanance sous la supervision de la personne responsable du Permanance, pour produire des documents pédagogiques tels que
 - Rédiger des excuses sincères aux personnes offensées. / Rédiger son propre code de conduite (1 page).
 - Rédigez un essai sur le sujet : « Comment puis-je créer un bon climat dans notre école ? »
L'ordinateur de l'école peut être utilisé pour la recherche. / Autres devoirs/travaux.
- Exclusion temporaire.
- Conseil de discipline.

La liste n'est pas explicite et d'autres mesures pédagogiques peuvent être décidées.

Formation :

- Prix pour services rendus à la communauté : informations pour le personnel et les étudiants
- Tableau d'intervention partagé avec les enseignants
- Développement professionnel sur la création et le maintien d'une culture de classe forte et sur la définition et le maintien d'attentes élevées en matière de comportement.
- Dans les années à venir, l'EEK a l'intention de participer au programme CAAP (Citizen Action for All Programme).

Framework: From Quality Teaching in the European Schools, Ref. 2015-09-D-3-en-3 2016

The teacher...

	<i>Pedagogical climate: creates a positive pedagogical climate</i>
14	Models and manages behaviour effectively to ensure a good learning environment
15	Manages resources in such a way as to create an inviting learning environment
16	Ensures a safe and pedagogical climate
17	Shows awareness of contextual factors that may affect class climate or pupils' learning

Classroom management is the responsibility of the teacher. It is clearly stated in the European Schools Teaching Standards: *"The teacher models and manages behaviour effectively to ensure a good learning environment"*.

All general classroom behaviour is indeed expected to be handled by the teachers. They are responsible for implementing with their classes the necessary rules and for taking all the necessary measures to manage the discipline and the behaviour of their pupils. They are not supposed to send the disruptive pupils to the educational advisers, or to the Management, or to the library, or to the Permanence during classes. They are supposed, in a first step, to handle themselves the issues.

Level 1: If after having put in place several disciplinary measures during their lessons, a pupil still continues to behave in an inappropriate way, from now on, teachers are allowed to give pupils a *detention*, in the Permanence, during one of his/her free periods, with a specific task to be done.

These detentions must be organized with the person in charge of the Permanence, but only for specific pupils who misbehave, following these rules:

- a. Detentions should happen during a pupil's free period, but not during their lunchtime. A pupil cannot be forced to arrive sooner or leave later.
- b. Send the person in charge of the Permanence the work that the student should complete during detention. This may include subject-specific work, apology letter, reflecting on school or class rules, etc.
- c. It is up to the teacher whether she or he wishes to inform the parents of the detention, depending on the severity of the situation.
- d. The person in charge of the Permanence will keep a record of these detentions and will archive the work done in a folder, by classes.

Level 2: After 2 detentions, or in case of a serious misbehaviour, complete an [incident report](#) and send it to the cycle coordinator, with the class teacher and educational adviser in copy.

The cycle coordinator will analyse and discuss the situation with the teacher, the class teacher, the parents and/or other stakeholders (he/she will organize a meeting) to come up with strategies for how to better manage the pupil(s) or the class. Disciplinary measures can be taken. The cycle coordinators will keep a record of these cases and will do the follow-up.

Level 3: After 3 detentions, or in case of a very serious misbehaviour (such as violence, breaking or vandalizing school property, etc.), complete an [incident report](#) and send it directly to the management, with the cycle coordinator, class teacher, and educational adviser in copy. Exclusions from the school can be implemented. In these cases the Assistant Deputy Director will keep a record of these cases and do the follow-up.

NOTE: If the issue is related to attendance, teachers can give a detention but please contact the educational adviser.

Teachers should not hesitate to come back to the Deputy Director in case advice or intervention is needed in complicated or sensitive cases.]

Modèle de rapport d'incident disciplinaire :



Incident report / Vorfallsbericht / Rapport d'incident

To be sent to : Cycle Coordinators and Ed. Advisers, cc to Deputy Director

Date of incident / Datum des Vorfalls / Date de l'incident :

Name & class of pupil (s) involved/ Namen & Klasse der beteiligten Schüler / Nom et classe de l'élève ou des élèves

Description of incident (please use precise and objective vocabulary, describe all the facts) / Beschreibung des Vorfalls (bitte verwenden Sie ein präzises und objektives Vokabular, beschreiben Sie alle Fakten) / Description

Documents attached (photos, evidence, witness reports ...) / Beigefügte Dokumente (Fotos, Beweise, Zeugenberichte ...) / Pièces jointes (photographies, preuves, témoignages...):

Disciplinary measures requested / Beantragte Disziplinarmaßnahmen / Mesures disciplinaires proposées :*

Signature teacher(s) / Unterschrift Lehrer / Signature du professeur:

Communicated to parents by CC: (date)

* (which sanction? For whom? Eg. 1 or more periods detention in the perma, 1 day exclusion, letter of apology, extra work ... The sanctions will be discussed with the CC and EA and approved by the Dep. Dir.) / (welche Sanktion? Für wen? Z.B. 1 oder mehrere Stunden Nachsitzen in der Perma, 1 Tag Schulausschluss, Entschuldigungsschreiben, zusätzliche Arbeit ... Die Sanktionen werden mit dem CC und EA besprochen und vom Dep. Dir. genehmigt)

Exemple de communication pour la célébration de la Journée de la gentillesse :

Subject: World Kindness Day - Friday, 18. November

Dear Colleagues,

Hosted by the Care Team, we will celebrate **World Kindness Day on Friday, the 18th of November**. (The official World Kindness Day is Sunday, the 13th of November.)

All week you will see student-made posters going up in the foyer and kindness quotes posted on the screen. On Friday during the small break, the Care Team will have a table set up in the foyer with kindness notes that students and staff can fill out and post on a bulletin board or give to a lucky person. Who knows? Maybe some random acts of kindness will come your way.

Special thanks to the teachers and students who have helped with this event!

Mit freundlichen Grüßen, Best regards, Bien cordialement,
The Care Team

Projet : "Service communautaire - Faire du bien en faisant du bien"

„DOING WELL
BY DOING GOOD“

SCHOOL COMMUNITY SERVICE

A 2008 STUDY PUBLISHED IN THE JOURNAL *SOCIAL SCIENCE & MEDICINE*

“suggest[s] that people who volunteer report better health and greater happiness than people who do not.”

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18321629/>

A PAPER PUBLISHED BY HARVARD HEALTH

- Found that “volunteers benefit from something they call the ‘happiness effect.’ It turns out that weekly volunteering leads to happiness levels comparable to a life-changing salary boost.”

THE SAME HARVARD HEALTH PAPER ADDS THAT

„ When people work together in a volunteer capacity they begin to build social connections based on shared values, all of which work in favor of a stronger, more connected community.”

www.forbes.com/sites/forbescoachescouncil/2017/10/16/volunteering-a-formula-for-help-and-happiness/?sh=7917bc203cdc



Community Service Award

This certificate is presented to
Dieses Zertifikat wird verliehen an
Ce certificat est remis à

We thank you! Wir danken dir! Nous te remercions !

For your service to the ESK community during the 2022-2023 school year, in particular for:
Für deinen Einsatz für die ESK-Gemeinschaft während des Schuljahres 2022-2023, insbesondere für:
Pour les services rendus à la communauté de l'ESK pendant l'année scolaire 2022-2023, en particulier pour :

Date/Datum

Deputy Director on behalf of the Care Team

ESK Community Service Completion Report

Name of Pupil: _____ Class: _____

Name of Service Project: _____

Name of Supervising Staff Member: _____

Date(s) of Service: _____

Total Number of Hours: _____

Description of Activity: _____

Comments/Feedback of Supervisor: _____

****IMPORTANT NOTE FOR COMMUNITY SERVICE AWARD****

- ESK Community service is voluntary, unpaid work that helps others in the ESK community. Community service is not the same as an internship, job shadow, etc.
- Community service projects will be presented by ESK staff throughout the year, and you will need to contact the supervising staff member about joining a project. (Some examples are Buddies for S1, School Beautification, Anti-bullying Project, Recycling, Language tutoring for Ukrainian pupils)
- To earn an ESK Community Service Award a minimum of 12 hours of community service during one school year is required.
- Students may join more than one community service project to fulfil the hours requirement, but remember commitment to a project is necessary in order to obtain the supervising staff's signature.
- Students are encouraged to create an ESK community service project of their own or with friends.

Pupil's Signature: _____

Supervising Staff Member's Signature: _____

2.5 Lutte contre l'intimidation

Notre école s'engage à travailler avec le personnel, les élèves et les parents pour créer et maintenir une communauté scolaire où les brimades ne sont pas acceptées. Toute personne qui en a connaissance doit s'assurer que la victime et l'agresseur bénéficient d'une aide et d'un soutien appropriés.

Définition :

L'intimidation est l'utilisation délibérée et souvent répétée de la violence physique ou psychologique dans l'intention de blesser un individu ou un groupe qui n'est pas en mesure de se défendre. Par rapport à l'agresseur, la victime est en quelque sorte sans défense ou en position de faiblesse. Les brimades provoquent généralement chez la victime de la douleur, de la détresse et de la peur.

Les brimades prennent de nombreuses formes :

Physique

Les brimades physiques comprennent les coups, les coups de pied, les gifles, les crachats, les pincements, les morsures, les piqûres et les étouffements. Il s'agit également de la destruction d'effets personnels.

Émotionnel

Les brimades émotionnelles comprennent l'isolement et la moquerie, principalement par le biais de mécanismes tels que l'hostilité, les taquineries, les cris, les moqueries, l'exclusion, le tourment et l'ignorance.

Verbal

Les harceleurs verbaux utilisent continuellement des mots pour blesser ou humilier une autre personne. Il peut s'agir d'injures, d'insultes, de commentaires racistes, de taquineries constantes et de fausses rumeurs, de tentatives de convaincre les pairs d'exclure ou de rejeter une ou plusieurs personnes, ou encore de couper les victimes de leurs relations sociales.

Cyber

On parle de cyberintimidation lorsqu'un enfant est tourmenté, menacé, harcelé, humilié, embarrassé ou pris pour cible par un autre enfant au moyen de l'internet, des technologies interactives et numériques ou des téléphones portables.

Les brimades constituent un risque pour le bien-être et le développement futur de la victime. Elles nuisent à l'apprentissage et n'affectent pas seulement l'auteur des brimades et la personne qui en est victime. Il nuit à l'atmosphère de la classe et au climat social de l'école.

Les brimades constituent une violation grave des droits d'une personne et portent atteinte à sa valeur humaine et à sa dignité.

Les brimades **ne** le sont **PAS** :

- Arguments et désaccords - ils font partie des relations humaines et peuvent survenir lorsque des personnes ont des opinions ou des souhaits différents.
- L'intention derrière le jeu n'est pas de blesser ou d'insulter les autres. Il est important que tous les participants reconnaissent et acceptent l'activité comme un jeu.
- Être grossier.
- Être méchant.

La prévention :

En tant qu'école, nous adoptons une approche proactive pour prévenir les problèmes en sensibilisant les élèves et en suggérant des stratégies qui favorisent un environnement positif et encourageant.

Les cas isolés d'agression verbale ou physique et de comportement inapproprié seront également pris au sérieux et traités en conséquence.

Au niveau de l'école

- Prévoir la supervision, l'enregistrement, le signalement, l'enquête et le traitement des incidents liés aux brimades.
- Accorder une attention particulière au climat de l'école afin qu'il reflète le respect, la tolérance, la bienveillance, la confiance et le soutien. Tous les membres de la communauté scolaire doivent être attentifs à leurs interactions les uns avec les autres afin que ce comportement positif se reflète.
- Tous les membres de la communauté scolaire ont la responsabilité de ne pas ignorer les cas de brimades et d'intervenir si nécessaire.
- Dans certains cas, l'assistance d'un expert doit être recherchée.
- Organiser des ateliers contre le harcèlement au cycle 1 pour les élèves et informer les enseignants concernés.

Au niveau de la classe

Chaque enseignant doit sensibiliser sa classe au problème du harcèlement scolaire de manière à ce que

- Les enfants comprennent ce que sont les brimades et qu'elles sont inacceptables et ne doivent pas être tolérées.
- Les victimes et les spectateurs comprennent qu'ils doivent signaler les incidents de harcèlement à leurs pairs, à leurs enseignants ou à leurs parents. Remarque : l'inquiétude souvent associée au terme "raconter" doit être prise en compte. Il convient de faire la distinction entre raconter des histoires pour attirer des ennuis à quelqu'un et chercher de l'aide pour mettre fin aux brimades.
- Les spectateurs comprennent qu'ils doivent, dans la mesure du possible, aider et protéger leurs camarades dont ils voient qu'ils sont victimes de brimades.
- Les enfants développent leurs compétences en matière d'affirmation de soi, de résolution des conflits et de médiation.

Au niveau individuel

- Les enseignants apportent leur soutien, leurs conseils et leurs suggestions aux élèves victimes d'intimidation et à leurs parents.
- Réagir à tous les incidents de comportement agressif et appliquer les procédures et sanctions de l'école.
- Impliquer les parents des élèves délinquants qui ne modifient pas facilement leur comportement.

En ce qui concerne les brimades, les conseils suivants sont donnés :

Les parents doivent :

- Surveillez les signes de détresse de votre enfant, par exemple un comportement irrationnel et changeant, une réticence à aller à l'école, un changement d'appétit et/ou d'habitudes de sommeil, des malaises fréquents, des vêtements ou des affaires déchirés, abîmés ou manquants.
- Signalez à l'école tout changement de comportement chez d'autres enfants et/ou tout acte d'intimidation que vous remarquez.
- Écoutez les préoccupations de votre enfant.
- Discutez, dès que possible, des brimades présumées avec l'enseignant de la classe.
- N'essayez pas de résoudre le problème vous-même en parlant à l'enfant que vous pensez être l'auteur de brimades, en vous comportant de manière inappropriée avec votre enfant ou en parlant à ses parents. Veuillez-vous adresser à l'enseignant de la classe de votre enfant.

- **N'encouragez pas** votre enfant à redevenir un "tyran".
- N'oubliez pas que votre enfant peut avoir joué un rôle dans la situation qui s'est produite. Les enfants impliqués dans des situations émotionnelles ne se souviennent pas toujours clairement de ce qui s'est passé. Ils ressentent souvent fortement ce qui leur est arrivé, mais ne pensent pas toujours à ce qui est arrivé aux autres personnes impliquées dans le conflit.

Les élèves doivent :

- N'oubliez pas que ce qu'un élève considère comme amusant peut être blessant pour un autre.
- Posez-vous la question : "**Est-ce que j'aimerais être traité de cette façon ?**"
- Ne pas rester les bras croisés lorsque des brimades sont commises.
- Parler au nom de la victime qui peut être trop effrayée pour s'exprimer efficacement et/ou signaler l'incident à un enseignant.
- **Parlez à une personne** de confiance, comme un parent, un frère ou une sœur plus âgé(e), un ami, un enseignant ou un autre membre du personnel.
Si tu as l'impression d'être victime d'intimidation, ne t'enferme pas dans ta réserve.
- Encouragez et soutenez la victime à se défendre et à s'affirmer. Encouragez vos camarades de classe à faire de même.

Les membres du personnel doivent :

- Sensibiliser aux brimades (voir les conseils ci-dessus)
- Suivre la procédure de l'école pour traiter les cas d'intimidation.

Intervention :

Procédures d'enregistrement et de gestion des allégations de harcèlement moral dans l'enseignement secondaire

Procédures de signalement et de réponse aux incidents de harcèlement moral

Le personnel protégera et soutiendra tous les enfants concernés pendant que les allégations et les incidents feront l'objet d'une enquête et seront résolus. La procédure suivante, étape par étape, sera utilisée pour signaler et répondre aux allégations ou incidents de harcèlement :

- Toutes les allégations et tous les incidents de harcèlement doivent être signalés immédiatement au membre du personnel enseignant le plus proche et, le cas échéant, aux conseillers pédagogiques, à la direction de l'école.
- Le personnel s'assurera que la ou les victimes se sentent en sécurité et des conseils appropriés seront donnés pour aider la ou les victimes.
- Le personnel écoutera et parlera séparément à tous les élèves concernés par l'incident et enregistrera les détails de l'incident, qui seront conservés dans le dossier personnel de l'élève. Les détails anonymes de l'incident seront consignés dans un registre approprié. Toutes les personnes impliquées auront la possibilité d'être entendues.
- Le personnel doit adopter une approche de résolution des problèmes qui aidera les élèves à comprendre les conséquences de leur comportement.
- Des mesures appropriées seront prises rapidement pour mettre fin au comportement d'intimidation ou aux menaces d'intimidation. En outre, des mesures appropriées seront prises pour montrer et renforcer auprès de l'auteur des brimades que son comportement est inacceptable. Il peut être demandé à l'auteur des brimades de s'excuser sincèrement. Un soutien sera apporté pour aider l'intimidateur (les intimidateurs) à comprendre et à changer son (leur) comportement. Si possible, les élèves se réconcilieront.
- Dans les cas graves, l'incident de harcèlement sera immédiatement transmis au directeur adjoint, qui, avec les enseignants de la classe / les conseillers pédagogiques, interrogera les élèves (la ou les victimes et le ou les harceleurs) concernés. Les parents peuvent être impliqués.

- Dans les cas graves, les parents seront contactés et invités à venir à l'école pour une réunion afin de discuter du problème. Si cela s'avère nécessaire et approprié, les services sociaux et/ou la police seront consultés. Une aide professionnelle et des conseils appropriés peuvent être demandés avec l'accord des parents.
- Une fois que l'incident a fait l'objet d'une enquête et qu'il a été traité, chaque cas sera suivi afin de s'assurer que les brimades ne se répètent pas.
- Si les brimades persistent, des mesures disciplinaires seront prises dans le cadre du conseil de discipline de l'école.

Annexe : Matériel pédagogique utilisé lors des séances de lutte contre les harcèlements

Anti-Bullying – Lesson Plan 1: What is Bullying?

1. Warm-up: Define Bullying
 - a. Mind Map – individual
 - b. Class share-out
2. Two key characteristics of bullying:
 - a. Repeated harmful acts / Wiederholte schädigende Handlungen
 - b. Imbalance of power / Machtungleichheit
3. Bullying video clips
 - a. Explain T-chart
 - b. Students note at least 3 points during video clips
 - i. Trailer
 - ii. I want to become the bully
 1. Give time for ‘think/wonder/feel’ reflection
 2. Discuss
 - iii. From "Bully" to "The Bully Effect" - YouTube
 - c. Give time for ‘think/wonder/feel’ reflection
 - d. Whole group discussion:
 - i. What did you notice? What struck you?
4. Read ‘The “In” Group’ excerpt
 - a. Students note at least 3 points about the reading, incl. ‘think/wonder/feel’
 - b. Whole group discussion:
 - i. What did you notice? What struck you?

Anti-Bullying - Lesson Plan 2: How to take action

1. Define three terms: perpetrator, bystander, upstander
2. Think, write and class discussion:
 - a. What are the different ways that someone can intervene (upstander) when he or she witnesses bullying?
 - b. Why do so few bystanders choose to help victims of bullying?
 - c. What do you think could help turn someone from a bystander into an upstander?
3. Think, write and class discussion:
 - a. Think about a time when you saw, heard, or experienced bullying. You may have been a victim, a bystander, or even been the person to bully or ostracize another.
 - b. Describe the emotions you felt at the time.
 - c. Now looking back on the incident, do you wish you had acted differently in any way? Explain your answer.
4. Upstander Texts
 - a. Divide students into two groups. Each group reads one example: Central Kings Rural High School or Orange High School.
 - b. Groups prepare quick presentation:
 - i. What was the situation at the school?
 - ii. How did the upstanders take action?
 - iii. What was the result of the upstanders’ action?
 - c. Wrap up: Bully Zones | Facing History and Ourselves
 - i. What stood out to you in the video?
 - ii. What steps could you, individually, or we as a school take now?
 - iii. Hand out & popcorn read: 10WaystoBeanUpstander copy.pdf
[\[d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net\]](https://d3n8a8pro7vhmx.cloudfront.net)

1. How do you describe or define "bullying"?



2. Two *key characteristics* of bullying are:

3. As you watch and listen to the video clips and read the excerpt, complete the chart below:

 I see..., I hear...	 I think..., I wonder..., I feel...
Video:	
Text: The "in" Group	

2.6 Lutte contre la consommation de drogues

La lutte contre l'abus de drogues commence par un comportement sain, la mise en place de modes de vie sains et l'équipement des élèves pour qu'ils puissent faire face et répondre de manière appropriée aux défis auxquels ils seront confrontés en ce qui concerne les questions liées à la santé, y compris la consommation de drogues.

La prévention :

Nous pensons que l'éducation à la drogue est plus efficace dans le cadre d'un programme plus large d'éducation personnelle, sociale et sanitaire qui doit être adapté à l'âge des élèves. Les conférenciers, ateliers et formations passés et futurs ont été et seront soigneusement choisis pour répondre aux besoins de nos élèves.

Le programme comprend les éléments suivants :

- Sensibiliser à la toxicomanie et aux drogues
- Comprendre l'impact des médias sur la toxicomanie et les stéréotypes qu'ils renforcent.
- Sensibiliser à l'influence des pairs en matière de drogues
- Sensibiliser aux différents types de drogues légales et illégales et à leurs effets
- Prendre des décisions judicieuses
- Connaître la législation sur les drogues
- Stimuler l'estime de soi et l'affirmation de soi
- Gérer le stress
- Identifier les comportements à risque
- Connaître les organisations de soutien locales et nationales

Intervention :

Règle générale : La possession, la détention, le usage, le commerce, le partage et l'influence de l'alcool, du tabac, de la nicotine, des médicaments mal utilisés et des substances illégales sont interdits dans l'enceinte de l'école et à proximité immédiate de l'école.

En cas de violation de la règle générale ou de suspicion de violation de cette règle générale, tous les membres de la communauté scolaire sont tenus de réagir.

- 1) Notre première préoccupation est la santé et la sécurité de l'élève et de ceux qui l'entourent. Une aide médicale sera recherchée et les premiers soins seront prodigués si l'élève est inconscient, a du mal à respirer, est gravement confus ou désorienté, a absorbé une substance toxique nocive ou court un risque immédiat d'accident.
- 2) Si un élève ou un adulte est trouvé en possession d'une drogue non autorisée, celle-ci sera confisquée.
 - 2.1 Un deuxième témoin adulte est présent pendant toute la durée de la confiscation.
 - 2.2 L'échantillon est scellé dans un sac en plastique (avec indication de l'heure et du lieu).
 - 2.3 L'échantillon est stocké dans un endroit sûr dont l'accès est limité.
- 3) L'école contacte la police, qui est responsable de l'enquête et de ses résultats.
- 4) Les parents/tuteurs seront informés et d'autres professionnels (infirmières, police, services sociaux, psychologues scolaires) pourront être consultés le cas échéant.
- 5) L'école veille à ce que les informations sensibles ne soient divulguées qu'en interne et/ou en externe (police et services sociaux, tels que le Jugendamt), en accordant une attention particulière aux droits et aux besoins des élèves.

Tous les incidents liés à la drogue sont également signalés à notre directeur, à notre directeur adjoint, au coordinateur du cycle et à l'assistant du directeur adjoint de l'école secondaire. Ce dernier est chargé de coordonner la réponse de l'école à l'incident lié à la drogue. Tous les incidents seront traités après une évaluation de la situation.

Mesures disciplinaires

Nous répondons de manière appropriée à chaque cas individuel en choisissant parmi un éventail de sanctions disciplinaires possibles.

Mesures d'orientation

L'abus de drogues est (la plupart du temps) un symptôme d'autres problèmes. Nous assurons une réponse attentive aux élèves en détresse par le biais de notre équipe éducative interne (enseignants, psychologue scolaire, conseillers pédagogiques, infirmière, membres de la Care Team).

Si cela est jugé nécessaire, nous sommes prêts à impliquer ou à orienter les élèves vers des services d'aide aux jeunes et aux familles, des programmes de traitement ambulatoire de la toxicomanie et des cliniques. Même si un élève a besoin d'un programme de désintoxication à long terme, nous, en tant qu'école, assumons notre responsabilité en matière d'éducation (si le personnel médical le recommande).

Formation :

La formation du personnel de l'école doit être mise en œuvre régulièrement. Chaque membre du personnel de l'école a la responsabilité d'être vigilant et de réagir de manière appropriée aux incidents liés à la drogue. Pour ce faire, l'école vise à fournir aux enseignants et aux membres du personnel une formation régulière sur les bases de l'éducation à la drogue.

Les élèves sont régulièrement formés. Par exemple, en S5, les professeurs de sciences mènent des discussions en classe sur les effets de l'alcool chez les adolescents (altération du développement cérébral, problèmes physiques et sexuels, problèmes de mémoire et de capacité d'apprentissage, effets sur le comportement, etc.) et chez les adultes (hypertension artérielle, maladies cardiaques, accidents vasculaires cérébraux, maladies du foie, problèmes digestifs, etc.)

Topic 5.3: Food and Chemistry

Subtopic S5.3	Content	Learning Objectives	Key contexts, phenomena and activities
Alcohols	Alcohols as a class of organic substances, analogous to alkanes with an additional functional group: the hydroxyl group	Define that the functional group is an atom or group of atoms responsible for the characteristics of a particular compound Recognise the hydroxyl functional group (-OH) Define and name alcohols up to C6, according to the IUPAC nomenclature Carry out the oxidation of ethanol to ethanoic acid Explain that all alcohols are oxidized into carboxylic acids (limited to primary alcohols)	Oxidation of ethanol with acidic permanganate solution Oxidation of propan-1-ol or butan-1-ol Obtain information on the different health risks posed by ethanol

En outre, des ressources externes sont utilisées, par exemple :

- pour S1 : une visite à l'hôpital St. Vincentius (explications par le médecin-chef, lungoscopie).
- pour S2 : ateliers anti-tabac et visite de la BWLV (association du Land de Bade-Wurtemberg pour la prévention des dépendances et la réhabilitation), au cours de laquelle un ancien toxicomane s'adresse aux étudiants et au GATE d'Ettlingen (pour apprendre combien il est important de se soutenir mutuellement)
- pour S3 : une conférence de la police à l'école et une soirée d'information pour les parents et les enseignants.

Des ateliers supplémentaires concernant la consommation et l'abus de drogues seront organisés.

2.7 Santé, sécurité et protection

L'EEK a mis en œuvre diverses politiques et procédures pour garantir la santé, la sécurité et la protection nécessaires au bien-être des élèves à l'école.

Embauche de personnel

L'EEK demande une copie du casier judiciaire (Erweiteres Führungszeugnis) pour tous les membres du personnel.

Confort et accessibilité

Les salles de classe, les laboratoires, les gymnases et autres lieux similaires où les élèves se rassemblent sont bien éclairés, convenablement chauffés, convenablement ventilés et d'une taille appropriée pour les classes qui les utilisent. Un ascenseur a été installé dans le bâtiment C au cours de l'été 2022. Il est situé près de l'entrée, est entièrement et facilement accessible et fonctionne. L'entrée Est du bâtiment secondaire (Bâtiment C) est équipée d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Mobilier

ESK fournit des chaises, des tabourets et des tables fixes et réglables.

Matériel d'éducation physique

L'équipement pour l'éducation physique est régulièrement inspecté par BENZ Turngerätefabrik GmbH.

Équipement de terrain de jeux

L'EEK a installé des équipements d'aire de jeux respectant la norme nationale. L'entretien et les contrôles périodiques de ces équipements sont effectués selon les critères stipulés par la ville de Karlsruhe, propriétaire du bâtiment et des terrains.

Pour garantir la sécurité des élèves en cas d'impact, la surface de la cour de récréation a été construite conformément à la norme nationale.

Informations médicales et allergies

Les parents fournissent à l'EEK des informations pertinentes concernant les conditions médicales spécifiques et les allergies de leur enfant sur la base du "besoin de savoir", en tenant compte de l'avis médical et des souhaits des parents. Toutes les informations médicales sont traitées de manière strictement confidentielle par l'infirmière de l'école.

Hygiène et propreté

L'EEK offre un environnement propre aux élèves. Elle sensibilise également les élèves et le personnel à la nécessité de maintenir les locaux propres et bien rangés. Une bonne hygiène et une bonne propreté sont obtenues, entre autres, par les moyens suivants

- Nettoyage fréquent et approfondi du site de l'école et des salles de classe
- Mise à disposition d'eau, de savon et d'installations de séchage dans les toilettes. L'EEK fournit également des produits menstruels aux élèves ;
- L'EEK encourage les comportements hygiéniques.

Exemple d'affiche affichée dans les parties communes de l'école

S'IL VOUS PLAÎT

1. Rangez les chaises sous les tables en quittant le foyer.
2. Ramassez les papiers ou toute autre chose laissés par terre (emportez-les ou mettez-les à la poubelle).
3. Mettez les détritrus à la poubelle.
4. Laissez les tables et le sol propres.

IMPORTANT : LAISSEZ TOUJOURS LE FOYER PROPRE.

BITTE

1. Stellt die Stühle unter die Tische, wenn ihr das Foyer verlasst.
2. Sammelt Papier oder andere Dinge auf, die auf dem Boden liegen (nehmt sie mit oder werft sie in den Müll).
3. Werft Müll in den Mülleimer.
4. Hinterlasst die Tische und den Boden sauber.

WICHTIG: HINTERLASST DAS FOYER IMMER SAUBER.

PLEASE

1. Put the chairs away under the tables when you leave the foyer.
2. Pick up papers or anything else left on the floor (take them away or put them in the bin).
3. Put rubbish in the bin.
4. Leave tables and floors clean.

IMPORTANT: ALWAYS LEAVE THE FOYER CLEAN.

Modèle utilisé par les conseillers pédagogiques pour la surveillance des espaces communs

Checking of the foyer's cleanliness

Week →

Checked places: front and back entrances, front and back foyers, ground/1st/2nd floors, basement, all toilets, studyroom and Abiraum

		Signature	Comments
Monday	3 rd p.		
	5 th p.		
	7 th p.		
	8 th p.		
Tuesday	3 rd p.		
	5 th p.		
	7 th p.		

Alimentation saine

Grâce à l'association des parents d'élèves, les élèves ont accès à une cantine qui leur propose un déjeuner sain.

Extrait du site web de l'Association des parents d'élèves :

CANTEEN COMMITTEE

We know how important nutritious and healthy food for your children is. Since 2009, the Parents' Association has contracted with the external provider Medirest (certified according to DIN EN ISO 9001:2000) to provide our children with the best possible food each day.

Our focus is on variety, quality and taste, without the use of flavour enhancers. The meals are prepared according the guidelines of the German Society for Nutrition. Every day the meals are freshly prepared in the school kitchen.

Modèle utilisé par les enseignants pour enregistrer la supervision des espaces communs

Risques liés à la circulation

L'EEK protège les élèves des dangers de la circulation lorsqu'ils se trouvent sur le terrain de l'école ou sont sous la responsabilité de l'école. Les enseignants surveillent les zones de l'école avant et après les cours, ainsi que pendant les pauses. Voici un échantillon des zones surveillées :

			01.05.2023	
Ort	Tätigkeit	Start	Montag	
A	BUS	Aufsicht für das Überqueren der TRAM-Gleise an der Bushaltestelle zum Parkplatz	7:45	
B	TRAM	Aufsicht für das Überqueren der TRAM-Gleise am Parkplatz zum Kindergarten	7:45	
C	Roter Platz und rundum die Sporthallen (walk around)	Aufsicht über den Roterplatz und rundum die Sporthallen	10:30	
D	Betonplatz und Wiese Richtung Sportplatz (walk around)	Aufsicht über den Betonplatz und die Wiese zum Sportplatz	10:30	
E	Foyer vorne und Treppen (Richtung roter Platz)	Aufsicht im Eingangsbereich und den angrenzenden Fluren / Zugang zu den Toiletten	10:30	
F	Foyer hinten und Treppen (Richtung Betonplatz)	Aufsicht im Eingangsbereich und den angrenzenden Fluren / Zugang zu den Toiletten	10:30	

Modèle d'engagement utilisé pour les voyages scolaires

Excursions scolaires

Avant les sorties scolaires, les enseignants expliquent les règles aux parents et aux élèves afin d'assurer la sécurité des élèves lors de la sortie. Les parents et les élèves doivent signer une déclaration écrite d'engagement à respecter les règles. Les parents sont tenus pleinement informés de tous les aspects des expéditions scolaires auxquelles participent leurs enfants.



SCHOOL OUTINGS / TRIPS – PARENTS' COMMITMENT

Please complete and sign the statement below and hand it in to the teachers organising the outing/trip.

I declare that:

1. My daughter/son, class has health insurance. Insurance company (Name)..... No.
2. My child is in good health, able to participate in this trip and will inform his/her teachers of any relevant medical condition
3. My child suffers from the following illness (optional)
4. My child must regularly take the following medication: (optional)
5. My child does not eat:
6. My child is allergic to:
7. In case of illness or accident, I authorise any medical and/or surgical intervention.
8. I understand that my child is subject to the rules and regulations of the European School Karlsruhe during the entire stay. He/she must follow the instructions of the supervisors to ensure smooth running of the trip. The supervising staff will not assume any responsibility in the case of your child leaving the group without permission.
9. Violations of dormitory rules and serious misconduct can cause my child to be excluded from events or even the rest of the trip. I understand that if my child does not respect the school rules, I may be asked to come and collect him/her at my own expense to take him/her home.
10. I am aware that the possession or consumption of tobacco, e-cigarettes, alcohol and drugs by my child is strictly forbidden during the entire stay.
11. I accept responsibility for any damage caused by my child.
12. I acknowledge that I have fully informed my child of the above points.

Additionally, I allow my daughter/son to move in a group of at least 3, in a defined area without direct supervision, if the supervisors grant permission to do so.

Yes

No

SIGNATURES and DATE, preceded by the handwritten words "read and approved"

.....
Parents/guardians

.....
Pupil (minor)

.....
Pupil (adult)

Address and telephone number of parents/ guardians:

Address and telephone number of another person to contact in case of emergency:

Sécurité du campus

À l'entrée du campus, deux agents de sécurité contrôlent en permanence l'identité de toute personne entrant sur le campus. Tous les visiteurs doivent présenter une pièce d'identité, s'enregistrer auprès de la sécurité et porter une carte de visiteur. Les agents de sécurité vérifient également que les élèves qui quittent le campus ont l'autorisation de le faire.



Schuljahr 2022 / 2023

Request for confirmation/modification of the student ID card

Possibilities	Classes	Conditions
Red card	S1 – S3	The pupil must stay on the school premises during her/his free period(s), until the last period of the school day. The pupil is not allowed to leave school, even if he/she has no lesson during her/his last period(s).
P1 red card (with sticker)	S1 – S3	The pupil may leave school but only to go home , when the last lesson(s) of her/his day is (are) not covered.
Yellow card	S4 – S5	The pupil cannot leave school during her/his free period(s). Nevertheless, he/she has the possibility to arrive later or to leave school after her/his last lesson. The yellow card is only granted to S4 and S5 pupils, with parental consent.
P2 yellow card (with sticker)	S4 – S5	The pupil may leave school during lunchbreak and the <u>regular</u> free periods, which either precede or follow it, but only to go home .
Green card	S6 – S7	The pupil may leave school during her/his free periods. This card is only made available to S6 and S7 pupils. The decision to grant it or to take it away belongs to the management of the school.

The pupils, who feel the need to go home for medical reasons, will have to first obtain the school nurse's permission.

I take note that the school insurance only covers the pupils outside of the school for the most direct trip between school and home.

I take full responsibility if my child were not to follow this rule.

Please tick one of the 5 possibilities in the questionnaire.

Sécurité incendie et amok

Afin d'assurer la sécurité des élèves en cas d'alarme incendie ou d'alarme amok, des informations sur les procédures à suivre ont été communiquées à l'ensemble du personnel. Deux exercices d'incendie sont organisés chaque année scolaire pour s'entraîner à évacuer le bâtiment en toute sécurité.



Instructions in case of a FIRE ALARM (staff) Secondary school of the European School Karlsruhe

1. Please first check the escape and emergency plan hanging in each room (see appendix).
2. In the event of a fire alarm, always remain calm.
3. As soon as the alarm sounds, the caretaker will go to building C to provide logistical support for the evacuation.
4. All members of the secondary cycle must go to the **ASSEMBLY POINT (CLOSE TO THE FOOTBALL FIELD)**, respecting the escape plan indicated in green on each evacuation plan in each room.
5. Close the doors and windows, **but do not lock them**.
6. Division of tasks during evacuation:
 - Teachers evacuate the groups of pupils they are teaching. They must leave the room with their groups, having taken care to count the pupils and to note the number of pupils present and the number and names of absent pupils on the evacuation form (this document will be handed to the management at the assembly point).
 - The Supervision Assistant (responsible for the Permanence) will evacuate the pupils who are present in the permanence.
 - The Educational Adviser S1-S2-S3 evacuates the pupils who are in the front foyer, in the study room, in the toilets on the front ground floor, in the 2 corridors on the ground floor and the 1st cycle pupils who are taught online (SWALS or streaming).
 - The Educational Adviser S4-S5-S6 evacuates the pupils in the rear foyer and in the rear toilets on the ground, first and second floors and the S4-S5-S6 pupils who are taught online (SWALS or streaming).
 - The Educational Adviser S7 evacuates the pupils who are in the front of the building on the 1st and 2nd floors and the S7 pupils who are taught online (SWALS or streaming).
 - The sports teachers evacuate the pupils who are in sports classes and in the changing rooms of the sports halls.
 - The Librarian and the adults present in the library evacuate the pupils who are in the library.
 - The Assistant Deputy Director checks and evacuates all the rooms located in the basement (room S7, ...).
 - The canteen supervisors proceed with the evacuation of the pupils present in the canteen.
7. Pupils must be accompanied by their teacher to the assembly point (close to the football field) and go to the areas dedicated to their level, S1 "1", S2 "2", etc. The pupils gather with the teacher with whom they were having classes at that precise moment (not per class). Pupils who have gone to the toilets during their lesson must join their teacher, alone or accompanied by an educational adviser, at the assembly point.
8. Pupils who are not in class at the time of evacuation should gather at the "No lessons pupils" place (permanence, study room, foyers, toilets, canteen).
9. All other teachers and administrative staff also go immediately to the "No lessons staff" assembly point (laboratory assistants, secretaries, teachers who are not in class, management, educational advisers, psychologist, IT technicians, support coordinator, timetablers, security officer, nurses).
10. If there is an alarm during the 10.30 am break, all pupils and staff go to the assembly point and regroup by class (S1DEA, S4F, S6D) with their class teacher or the corresponding Educational Adviser.
11. The Secondary cycle Secretary replaces the educational advisers if they are absent. The caretaker informs the director of the secondary cycle if PAS staff are missing.
12. When everyone is assembled, the secondary school management collects all the evacuation forms and informs the school director. The latter will in turn inform the emergency services.
13. In difficult weather conditions, the management will decide on further measures on the spot.
14. The "end of the alert" is only announced by the emergency services.

CONDUCT in the CASE of an AMOKALARM in the ES Karlsruhe

1. If the alarm rings: remain quiet and calm
(very loud lasting tone and an announcement in 3 languages)
2. If you notice an attacker or an attack, raise the alarm -
immediately press the alarm button (green casing situated in
various locations, see below)
 - phone 110 and the Directors and shout a warning to your
colleagues
3. When you hear the alarm in the classroom/grounds:
 - quickly judge the situation
 - Barricade in the room
 - Complete doors possibly with furniture deliver
 - Turn off lights and turn off computer screens
 - Bring the kids and yourself away from the door and out of
sight
4. Close the blinds on the window, if available
5. Remain silent. Turn your phone onto silent mode. The pupils
must turn their phones off in order to keep the network free
6. Try to communicate with the directors, perhaps via text
message, in a way that cannot be heard by anyone outside
the room
7. Any students in the cafeterias should move to the nearest
classrooms or open room or to the safe area of the canteen.
8. Nurses/cafeteria workers/support staff should stay in the area
they are in, secure the doors, and turn off the lights
9. Stay in safe areas until directed by law enforcement officers
or an administrator to move or evacuate. Never open doors
during a lockdown, even in the event of a fire alarm (except in
case of imminent danger). For further steps, the police and
administrators have keys to open the doors.
10. Only the emergency services may signal the end of an alarm
situation